N° 81-595-M au catalogue — N° 084
ISSN : 1711-8328
ISBN : 978-1-100-95170-6

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger

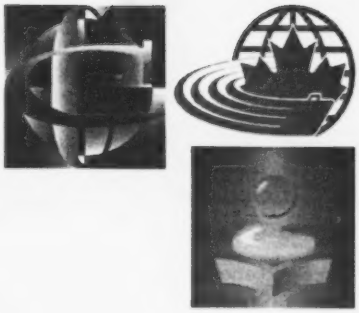

par Johanne Plante

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-9040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
Documents de recherche

Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger

Johanne Plante
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2010

N° 81-595-M n° 084 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-1-100-95170-6

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-M No. 084).

Statistique Canada

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à la production du présent rapport. Nous remercions notamment le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et toutes les personnes qui ont contribué à compiler les données, ainsi que celles qui ont formulé des observations précieuses aux étapes de l'élaboration et de la révision du rapport. Des remerciements particuliers s'adressent à Mei Li Lin et à Danielle Baum, du Centre de la statistique de l'éducation.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Acronymes

Les acronymes suivants sont employés dans cette publication :

B.A.	Baccalauréat ès arts
B.A.P.	Baccalauréat en architecture paysagère
B.Arch.	Baccalauréat en architecture
B.C.L.	Baccalauréat en droit civil
B.Sc.	Baccalauréat ès sciences
B.Sc.A.P.	Baccalauréat ès sciences en architecture paysagère
CNP	Classification nationale des professions
CNP-S	Classification nationale des professions – statistiques
CPE	Classification des programmes d'enseignement
D.D.S.	Docteur en chirurgie dentaire
D.M.D.	Docteur en médecine dentaire
D.M.V.	Docteur en médecine vétérinaire
J.D.	Docteur en sciences juridiques
LL.B.	Baccalauréat en droit
M.A.	Maîtrise ès arts
M.A.P.	Maîtrise en architecture paysagère
M.Arch.	Maîtrise en architecture
M.D.	Docteur en médecine
M.Sc.	Maîtrise ès sciences
M.Sc.A.P.	Maîtrise ès sciences en architecture paysagère
n.c.a.	non comprises ailleurs
n.d.a.	non déclarés ailleurs
NR	Non réglementées
Ph.D.	Docteur en philosophie
PRTCE	Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers
RHDCC	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
R	Réglementées
MR	Métiers réglementés

Table des matières

Remerciements 4

Acronymes 5

Résumé 8

Introduction 11

Profil des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger 14
- Répartition 14
- Caractéristiques sociodémographiques 16
  - Sexe et âge 16
  - État matrimonial et composition de la famille 17
  - Province de résidence 18
  - Ville de résidence 20
  - Pays de naissance 21
  - Pays d'études 22
  - Niveau de scolarité 23
  - Fréquentation scolaire 24
  - Programmes d'enseignement 25
  - Diversité linguistique 26
  - Capacité de soutenir une conversation dans l'une des langues officielles 28
  - Groupes de minorités visibles 29
  - Citoyenneté 30
- Résumé 31

Situation des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger sur le marché du travail 33
- Taux d'emploi 33
- Conditions de travail et gains 36
  - Emploi à temps plein toute l'année 36
  - Gains provenant d'un emploi à temps plein toute l'année 38
- Résumé 40

Table des matières

Les immigrants travaillent-ils dans leur domaine d'études?		42
	Proportion d'immigrants travaillant dans leur domaine d'études ou dans une profession équivalente	44
	Taux globaux de concordance études-emploi dans les provinces	48
	Titres de compétences et taux globaux de concordance études-emploi	49
	Période d'établissement et taux globaux de concordance études-emploi	53
	Titres de compétences spécialisés et taux spécifique de concordance études-emploi	55
	Sexe, âge et taux globaux de concordance études-emploi	57
	Pays d'études et taux globaux de concordance études-emploi	59
	Gains provenant d'un emploi à temps plein toute l'année et taux de concordance études-emploi	61
	Résumé	66
Résumé et conclusions		68
Références		71
Annexe 1	Régions et pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires	73
Annexe 2	Régions et pays de naissance	77
Annexe 3	Liste des professions ciblées	81
Annexe 4	Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence	84
Annexe 5	Concordance entre programmes d'enseignement et professions ciblées	89
Notes en fin de texte		93
Index cumulatif		94

Résumé

L'immigration constitue une composante de plus en plus importante de la croissance démographique du Canada, qui reçoit chaque année plus de 200 000 immigrants. Selon un rapport de Statistique Canada, les immigrants représentaient plus des deux tiers (69 %) de la croissance démographique observée entre 2001 et 2006 (Statistique Canada, 2007a).

L'intégration réussie des immigrants au marché du travail canadien présente un intérêt pour les responsables des politiques gouvernementales canadiennes de même que pour les immigrants actuels et futurs. L'objet du présent rapport consiste donc à mieux comprendre l'intégration des immigrants formés à l'étranger au marché du travail canadien par rapport aux immigrants ayant fait leurs études au Canada et aux Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

Contrairement aux vagues d'immigrants arrivés dans les années 1950 et 1960, ceux qui sont arrivés au Canada depuis les années 1970 possèdent des niveaux de scolarité relativement élevés. Les données du Recensement de 2006 montrent que, parmi les immigrants « très récents » (ceux qui ont immigré entre 2001 et 2006), un peu plus de la moitié (51 %) détenaient un grade universitaire, soit plus de deux fois la proportion de diplômés parmi la population née au Canada (20 %) et beaucoup plus que dans le cas des immigrants arrivés au pays avant 2001 (28 %).

À leur arrivée, toutefois, les immigrants formés à l'étranger doivent s'adapter à la fois pour s'intégrer à la société et pour trouver un travail lié à leur domaine d'études. Comme le montrent les données du Recensement de 2006, les immigrants formés à l'étranger proviennent de divers milieux et leur situation sur le marché du travail diffère de celle des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires. En 2006, environ les trois quarts des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger étaient occupés, ce qui était inférieur au taux d'emploi des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires, soit environ 82 % dans les deux cas.

Comme le mentionnent différentes études, ce désavantage relatif tient pour une bonne part au fait que, souvent, les compétences acquises par les immigrants dans leur pays d'origine ne sont pas directement transférables à l'économie d'accueil. Plusieurs facteurs, dont la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, le niveau de scolarité, l'étendue de l'expérience acquise à l'étranger et au Canada, la qualité différente de l'enseignement dans certains pays, les barrières linguistiques et les difficultés connexes, la force des réseaux sociaux, la connaissance du marché du travail canadien et le risque de discrimination, peuvent aussi influencer la situation des immigrants sur le marché du travail par rapport à celle des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

Au moment d'entrer sur le marché du travail canadien, de nombreux immigrants ont d'abord du mal à trouver du travail ainsi qu'à obtenir un emploi relativement bien rémunéré. Bon nombre d'immigrants formés à l'étranger, surtout des immigrants récents, poursuivent leurs études afin d'accroître leur scolarité et leur expérience acquises au Canada. En 2006, parmi les immigrants très récents formés à l'étranger, un peu plus d'un sur cinq (22 %) était aux études, comparativement à environ 12 % des immigrants récents et à 7 % des immigrants de longue date âgés de 25 à 64 ans et formés à l'étranger.

Même en travaillant le même nombre d'heures pendant le même nombre de semaines, les immigrants formés à l'étranger gagnaient, en général, moins que les immigrants formés au Canada et que les travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires. En effet, les immigrants formés à l'étranger qui travaillaient à temps plein toute l'année ont déclaré en 2005 des gains médians de 40 800 $, comparativement à 49 000 $ pour les immigrants formés au Canada et à 49 300 $ pour les Canadiens de naissance travaillant à temps plein toute l'année.

Comme l'observent Boudarbat et Chernoff (2009), si l'une des principales fonctions de la scolarité, obtenue au pays ou à l'étranger, consiste à inculquer des compétences qui serviront plus tard dans l'emploi, le fait de ne pas utiliser ces compétences sur le marché du travail canadien constituerait alors un gaspillage des ressources, tant pour le travailleur que pour l'ensemble de la société.

Les résultats du recensement montrent, pour 2006, de faibles taux de concordance études-emploi chez les immigrants formés à l'étranger. En effet, parmi les 881 600 immigrants formés à l'étranger possédant un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine d'études qui conduit normalement à l'une des professions ciblées désignées par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), environ un sur cinq seulement travaillait dans la meilleure profession correspondante. Cette proportion grimpait à 41 % dans le cas de professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

La probabilité de travailler dans une profession correspondant au domaine d'études ou dans une profession équivalente varie selon le temps écoulé depuis l'établissement au pays. En 2006, environ 45 % des immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de dix ans travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente, contre environ 42 % des immigrants récents et 34 % des immigrants très récents. Toutefois, même après dix ans passés au Canada, le taux de concordance études-emploi des immigrants formés à l'étranger était inférieur de plus de 15 points à celui des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance.

Notre analyse révèle que la probabilité d'une bonne concordance études-emploi varie selon le pays dans lequel les immigrants formés à l'étranger ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité. Dans l'ensemble, en 2006, plus de 60 % des immigrants formés à l'étranger ayant obtenu leurs titres de compétences en Irlande (70 %), en Nouvelle-Zélande (66 %), en Israël (64 %) et en Australie (63 %) travaillaient dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, les taux de concordance études-emploi des immigrants ayant obtenu leurs titres de

compétences ailleurs qu'en Europe, en Océanie, en Amérique du Nord et en Afrique du Sud étaient inférieurs à 45 %.

Les immigrants formés à l'étranger ne se heurtaient pas tous aux mêmes obstacles; en 2006, selon leur domaine d'études, certains étaient plus susceptibles que d'autres de travailler dans une profession connexe. Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants ayant étudié dans des domaines où existait un lien évident entre les diplômes et la capacité de répondre aux exigences de la profession (c'est le cas de la plupart des professions et des métiers réglementés) ont enregistré en général des taux de concordance études-emploi supérieurs à ceux des immigrants qui avaient étudié dans un domaine d'études où ce lien était moins direct.

Il existe également un lien entre le pays où les immigrants ont étudié et le domaine d'études. Plus de 90 % des immigrants diplômés en médecine en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni travaillaient comme médecin ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, c'était le cas de moins du quart des immigrants ayant obtenu un diplôme semblable au Japon ou en Corée du Sud. Le pays d'études jouait un rôle moins important dans le cas des immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux professions de chef, de cuisinier, de coiffeur et de barbier.

En général, même s'ils possédaient la même formation scolaire et s'ils travaillaient à temps plein toute l'année dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, les immigrants formés à l'étranger, qui touchaient en 2005 un revenu de 56 300 $, gagnaient un peu moins que les immigrants formés au Canada (59 500 $) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (57 200 $). Naturellement, les gains médians des immigrants formés à l'étranger et occupés à temps plein toute l'année qui travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente étaient nettement supérieurs à ceux des immigrants dont le taux de concordance études-emploi était faible (56 300 $ contre 34 300 $).

Le sexe compte parmi les caractéristiques qui semblent faciliter la transition au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, les hommes étant plus susceptibles que les femmes de travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente (49 % contre 33 %). On observe également des écarts selon l'âge : les immigrants de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans formés à l'étranger ont enregistré des taux de concordance études-emploi plus élevés que les immigrants plus jeunes (de 25 à 34 ans) et plus âgés (de 55 à 64 ans).

La deuxième phase de notre recherche, qui suivra plus tard en 2010, abordera plus en détail les caractéristiques et les facteurs déterminants qui semblent faciliter la transition au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger.

Introduction

L'intégration réussie des immigrants au marché du travail canadien présente un intérêt pour les responsables des politiques gouvernementales canadiennes de même que pour les immigrants actuels et futurs. L'objet du présent rapport consiste donc à mieux comprendre l'intégration des immigrants formés à l'étranger au marché du travail canadien par rapport aux immigrants ayant fait leurs études au Canada et aux Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

L'immigration constitue une composante de plus en plus importante de la croissance démographique du Canada, qui reçoit chaque année plus de 200 000 immigrants. Selon un rapport de Statistique Canada, les immigrants comptaient pour plus des deux tiers (69 %) de la croissance démographique observée entre 2001 et 2006 (Statistique Canada, 2007a).

Les immigrants enrichissent de façon significative le bassin de Canadiens possédant un diplôme d'études postsecondaires. Les données du Recensement de 2006 montrent que, parmi les immigrants « très récents » (ceux qui ont immigré entre 2001 et 2006), 349 800, soit 51 %, détenaient un grade universitaire, soit plus de deux fois la proportion de diplômés parmi la population née au Canada (20 %) et beaucoup plus que dans le cas des immigrants arrivés au pays avant 2001 (28 %). Selon le Recensement de 2006, les 23 % des Canadiens de 25 à 64 ans nés à l'étranger comptaient pour près de la moitié (49 %) des titulaires d'un doctorat et pour 40 % des titulaires d'une maîtrise au pays (Statistique Canada, 2008a).

À leur arrivée, toutefois, les immigrants formés à l'étranger doivent s'adapter à la fois pour s'intégrer à la société et pour trouver un travail lié à leur domaine d'études (Boyd et Schellenberg, 2007; Schellenberg et Maheux, 2007; Bonikowska, Green et Riddell, 2008; Statistique Canada, 2005; Statistique Canada, 2008b). Selon Boyd et Schellenberg (2007), les personnes formées au Canada ont suivi des programmes d'études reconnus, possèdent une expérience de travail attestée et connaissent mieux la langue d'emploi du pays. Par contre, les immigrants sont plus susceptibles de posséder des titres de compétences et une expérience de travail acquis à l'étranger; par conséquent, ils ont souvent du mal à faire reconnaître leurs diplômes, leur expérience de travail ou leurs aptitudes linguistiques.

En outre, les politiques d'immigration et les processus d'accréditation professionnelle ou d'autorisation du droit d'exercer ne sont pas toujours en harmonie, ce qui entrave l'intégration des immigrants à la société et à l'économie canadiennes, d'où le paradoxe suivant : on recrute des immigrants très instruits en fonction de leur apport potentiel à la société canadienne mais, souvent, les exigences canadiennes à respecter en matière d'accréditation professionnelle et d'autorisation du droit d'exercer limitent la pleine utilisation de leurs compétences (Boyd et Schellenberg, 2007).

Il est important de préciser, de prime abord, que l'analyse discutée dans ce rapport est de nature descriptive; à l'aide des données du Recensement de 2006, elle présente un profil sociodémographique des immigrants au Canada qui ont complété leurs études postsecondaires et compare leurs résultats à ceux des Canadiens de naissance ayant complétés leurs études postsecondaires, soit au Canada ou à l'étranger. De ce fait, les résultats doivent être interprétés avec une certaine prudence. Alors que diverses études ont proposé des explications concurrentes sur les différences observées sur le marché du travail, la contribution de chacun des facteurs identifiés au désavantage des immigrants est aussi discutée. Ce rapport montre que parmi les immigrants, les différences observées sur le marché du travail existent également entre ceux qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger et ceux qui l'ont obtenu au Canada.

La deuxième phase de cette analyse, laquelle sera abordée dans un rapport distinct, examinera l'interrelation entre les facteurs par l'entremise d'une analyse multivariée. Ceci permettra une évaluation de la contribution de différents facteurs à l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger.

Le présent rapport est réparti en quatre grandes sections. La section 1 présente un profil sociodémographique des immigrants formés à l'étranger qui détenaient un diplôme d'études postsecondaires à leur arrivée au Canada. Elle comprend les renseignements suivants : sexe, âge, temps écoulé depuis l'arrivée au pays, état matrimonial, composition de la famille, province et ville de résidence, pays de naissance, pays d'études, niveau de scolarité, fréquentation scolaire, programme d'enseignement, langue maternelle et capacité de soutenir une conversation dans au moins une des langues officielles, appartenance à une minorité visible et citoyenneté.

Les sections 2 et 3 portent sur l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger. Par rapport aux immigrants ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires au Canada ou aux Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires, quels sont leurs conditions de travail et leurs gains? Travaillent-ils dans une profession liée à leur domaine d'études? Dans le cas contraire, travaillent-ils dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur? L'examen de leur situation sur le marché du travail tient compte de différents aspects, dont le temps écoulé depuis l'arrivée au pays, le type de titre de compétences, le pays d'études, la province, le sexe et l'âge.

La section 4 quant à elle présente le sommaire et la conclusion.

En cernant les caractéristiques et les facteurs déterminants de l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, on obtient des renseignements importants pour les diverses parties intéressées par la politique d'immigration. Ces aspects seront examinés de plus près dans un rapport ultérieur.

Source des données : le Recensement de la population de 2006 de Statistique Canada

Statistique Canada mène le Recensement de la population pour brosser le portrait statistique du Canada et de ses habitants à un jour précis. Le recensement vise à fournir des renseignements sur les logements et les caractéristiques démographiques, économiques et sociales des Canadiens.

Entre 2001 et 2006, les questions du recensement relatives à la scolarité ont fait l'objet de modifications importantes pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation canadien ainsi que des caractéristiques de la scolarité des immigrants. Ces modifications ont permis d'améliorer la qualité des données et de produire des renseignements plus précis sur le niveau de scolarité de même que sur les domaines d'études. Pour la première fois, le recensement fournit des données sur la province, le territoire ou le pays dans lequel les Canadiens ont atteint leur plus haut niveau de scolarité. Alors que ces nouveaux renseignements sont essentiels à l'objet du présent rapport, l'analyse bénéficiera également de la foule de données recueillies sur le secteur de résidence au pays, les caractéristiques des immigrants (sexe, âge, langue, état matrimonial, composition de la famille, pays d'origine, statut d'immigrant, période d'établissement, citoyenneté, origine ethnique) et leur situation sur le marché du travail canadien.

À moins d'indication contraire, toutes les données de la présente publication sont tirées du Recensement de la population de 2006 de Statistique Canada. Comme les données du recensement sont arrondies de façon aléatoire au 0 ou au 5 le plus près, la somme des nombres ne correspond pas toujours aux totaux et ces nombres peuvent différer légèrement d'un tableau à l'autre.

Profil des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger

Le plein épanouissement économique du Canada exige que les immigrants puissent utiliser leurs compétences et leur expérience sur le marché du travail canadien. Pour comprendre l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, il importe avant tout de connaître la taille et les caractéristiques de cette population par rapport à celles des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

Le présent rapport ayant pour objet de mieux comprendre l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, nous avons limité la population qui nous intéresse aux personnes du principal groupe d'âge actif, soit de 25 à 64 ans, puisqu'elles sont plus susceptibles d'avoir terminé leurs études postsecondaires et de pouvoir travailler à temps plein et moins susceptibles d'avoir pris leur retraite que les personnes de 15 à 24 ou de 65 ans et plus.

Répartition

En 2006, le Canada comptait 17,4 millions de personnes âgées de 25 à 64 ans, qui représentaient cette année-là environ 56 % de la population canadienne et quelque 81 % de la main-d'œuvre nationale. Comme le montre le tableau 1, environ une personne sur quatre dans ce groupe d'âge (soit 4,1 millions) était un immigrant reçu. La vaste majorité de ces personnes (70 %, soit 2,8 millions sur 4,1 millions) vivaient au Canada depuis plus de dix ans (les immigrants de longue date), alors que les 30 % restants (1,2 million sur 4,1 millions) vivaient au pays depuis cinq ans ou moins (les immigrants très récents) ou depuis six à dix ans (les immigrants récents).

Tableau 1

Répartition des personnes de 25 à 64 ans selon le statut à l'égard des études postsecondaires, le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

		Avec des études postsecondaires			
	Ensemble des personnes	Ensemble	Formées à l'étranger	Formées au Canada	Sans études postsecondaires
Statut d'immigrant	nombre				
Total	**17 382 115**	**10 541 860**	**1 649 965**	**8 891 900**	**6 840 250**
Canadiens de naissance	13 148 925	7 784 240	154 915	7 629 325	5 364 685
Immigrants	4 076 700	2 643 895	1 399 010	1 244 890	1 432 805
Immigrants très récents	681 860	516 700	450 045	66 655	165 165
Immigrants récents	556 565	391 405	288 775	102 625	165 165
Immigrants de longue date	2 838 275	1 735 800	660 190	1 075 605	1 102 480
Résidents non permanents	156 485	113 725	96 035	17 685	42 760

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Statut d'immigrant et « période d'établissement »

Les **non-immigrants** ou « **Canadiens de naissance** » sont des personnes qui sont citoyens canadiens de naissance.

Les **immigrants** sont des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada (il s'agit d'immigrants arrivés au Canada avant le jour du recensement, le 16 mai 2006).

Les **immigrants très récents** ou « **nouveaux venus** » sont des personnes qui sont des immigrants reçus au Canada depuis cinq ans ou moins. Dans la présente étude, il s'agit d'immigrants arrivés au Canada après 2000.

Les **immigrants récents** sont des personnes qui sont des immigrants reçus au Canada depuis six à dix ans. Dans la présente étude, il s'agit d'immigrants arrivés au Canada de 1996 à 2000.

Les **immigrants de longue date** sont des personnes qui sont des immigrants reçus au Canada depuis plus de dix ans. Dans la présente étude, il s'agit d'immigrants arrivés au Canada avant 1996.

Les **résidents non permanents** sont des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié.

Une forte proportion d'immigrants avaient fait des études postsecondaires. Les résultats du recensement montrent que sur les 4,1 millions d'immigrants âgés de 25 à 64 ans en 2006, environ les deux tiers (ou 2,6 millions) détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, contre 59 % des Canadiens de naissance (tableau 1).

Si une forte proportion d'immigrants très instruits avaient terminé leurs études au Canada, ce n'était toutefois pas le cas de la plupart d'entre eux, en particulier ceux qui étaient arrivés au cours des dix dernières années (les immigrants récents et très récents). En effet, comme le montre le tableau 1, sur les 2,6 millions d'immigrants âgés de 25 à 64 ans qui détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires en 2006, un peu plus de la moitié (53 %, soit 1,4 million) avaient obtenu leur plus haut niveau de scolarité à l'extérieur du Canada.

Les immigrants récents et très récents étaient particulièrement nombreux à avoir fait leurs études postsecondaires à l'extérieur du Canada. En effet, environ 87 % des 516 700 immigrants très récents et 74 % des 391 400 immigrants récents ayant fait des études postsecondaires ont obtenu leur certificat, leur diplôme ou leur grade à l'étranger, comparativement à environ 38 % des 1,7 million d'immigrants ayant fait des études postsecondaires établis au pays depuis plus de dix ans (tableau 1).

Lieu des études

Les personnes **formées à l'étranger** comprennent toutes les personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité (certificat, diplôme ou grade) « à l'extérieur du Canada », alors que les personnes **formées au Canada** comprennent toutes celles qui avaient fait leurs études « au Canada ».

Voir, à l'annexe 1, la liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires.

Ces 1,4 million d'immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger constituent la principale population de référence pour la présente analyse et sont répartis comme suit : 450 000 sont des immigrants très récents, 288 800 sont des immigrants récents et 660 200 sont des immigrants de longue date (tableau 1). Dans les sections ultérieures, nous comparons les caractéristiques sociodémographiques des immigrants formés à l'étranger et leur situation sur le marché du travail à celles des autres immigrants ayant fait leurs études au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (soit au Canada ou à l'étranger).

Caractéristiques sociodémographiques

Sexe et âge

Ainsi qu'on l'observe pour l'ensemble de la population canadienne, environ la moitié des immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger étaient des femmes. La proportion de femmes formées à l'étranger varie très peu par période d'établissement, selon qu'il s'agit d'immigrantes très récentes (51 %), récentes (50 %) ou de longue date (49 %) (tableau 2).

Tableau 2

Sexe et répartition par âge des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
	nombre					
Total	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Sexe						
Femme	3 979 765	628 265	698 460	230 830	143 630	324 000
Homme	3 804 475	616 615	700 550	219 210	145 150	336 195
Groupes d'âge						
25 à 34 ans	2 043 875	307 785	242 450	170 695	50 175	21 585
35 à 44 ans	2 232 815	368 450	463 645	188 515	134 350	140 790
45 à 54 ans	2 130 465	313 580	388 325	71 720	82 030	234 575
55 à 64 ans	1 377 090	255 070	304 590	19 115	22 220	263 250

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Comme le montre le tableau 2, 61 % des immigrants du principal groupe d'âge actif ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité à l'étranger étaient âgés de 35 à 54 ans en 2006; cette proportion est légèrement supérieure à celles des immigrants formés au Canada (55 %) et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (56 %). Les immigrants formés à l'étranger étaient aussi plus susceptibles de compter une plus forte proportion de personnes de 55 à 64 ans (22 %), soit l'âge de la pré-retraite, que les immigrants formés au Canada (20 %) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (18 %). Inversement, 25 % des immigrants formés au Canada et 26 % des Canadiens de naissance étaient âgés de 25 à 34 ans, comparativement à seulement 17 % des immigrants formés à l'étranger (tableau 2).

État matrimonial et composition de la famille

Selon le Recensement de 2006, la majorité des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger étaient mariés. Les immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger étaient proportionnellement plus nombreux (80 %) que les immigrants formés au Canada (62 %) et les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (54 %) à déclarer être mariés (tableau 3).

Tableau 3

État matrimonial et structure de la famille des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
	nombre					
Total	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
État matrimonial						
Divorcé(e)	805 725	114 700	87 080	15 065	14 640	57 375
Marié(e)[1]	4 215 970	769 905	1 111 760	366 715	239 175	505 860
Séparé(e)[2]	275 855	49 175	42 780	10 290	8 390	24 095
Célibataire[3]	2 384 990	294 885	136 700	54 890	24 085	57 725
Veuf(ve)	101 700	16 220	20 695	3 080	2 480	15 135
Structure de la famille						
Couple marié ou en union libre sans enfants	2 075 045	259 330	286 170	93 320	38 015	154 835
Couple marié ou en union libre avec enfants	3 670 510	667 200	871 270	281 755	209 305	380 205
Famille monoparentale	626 145	129 360	83 185	18 450	16 490	48 250
Ne fait pas partie d'une famille de recensement	1 412 535	188 995	158 385	56 515	24 965	76 910

1. « Personnes mariées » comprend les personnes qui étaient légalement mariées et non séparées.
2. « Personnes séparées » comprend les personnes qui étaient séparées, mais toujours légalement mariées.
3. « Célibataires » comprend les personnes qui n'avaient jamais été légalement mariées.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

En 2006, comme le montre le tableau 3, environ 62 % des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger vivaient en couple, marié ou de fait, avec enfants. Selon le Recensement de 2006, le type de structure familiale des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires ressemblait davantage à celui des immigrants formés au Canada qu'à celui des immigrants formés à l'étranger. En effet, s'il existait un écart de 15 points de pourcentage entre les immigrants formés à l'étranger et les Canadiens de naissance vivant dans une famille traditionnelle avec enfants (62 % contre 47 %), cet écart reculait à 7 points de pourcentage dans le cas des immigrants formés au Canada (54 %).

Province de résidence

Comme le montre le tableau 4, la grande majorité des immigrants âgés de 25 à 64 ans vivaient dans les trois provinces les plus populeuses : l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec. À elles seules, ces trois provinces comptaient 87 % des immigrants formés à l'étranger, soit une proportion semblable à celle des immigrants formés au Canada (86 %), mais nettement supérieure à celle des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (74 %).

Tableau 4

Province de résidence des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, 2006

Province	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
	nombre					
Canada	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Provinces de l'Atlantique	683 880	21 075	18 110	5 285	2 510	10 310
Terre-Neuve-et-Labrador	154 230	2 190	2 175	555	335	1 290
Île-du-Prince-Édouard	39 870	1 060	940	330	115	495
Nouvelle-Écosse	284 570	11 320	10 190	2 845	1 435	5 905
Nouveau-Brunswick	205 200	6 510	4 805	1 555	630	2 620
Québec	2 218 520	182 205	196 115	83 135	32 855	80 130
Ontario	2 593 390	679 360	756 320	232 695	164 730	358 890
Prairies	1 350 485	150 080	159 340	54 845	27 760	76 735
Manitoba	263 890	28 760	27 905	10 320	4 010	13 585
Saskatchewan	240 945	9 500	9 510	2 810	1 595	5 095
Alberta	845 650	111 820	121 925	41 715	22 155	58 055
Colombie-Britannique	911 180	210 550	267 395	73 640	60 630	133 120
Territoires	26 795	1 615	1 735	435	290	1 010

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les résultats du Recensement de 2006 montrent qu'à leur arrivée au Canada, 87 % des immigrants très récents formés à l'étranger se sont établis dans ces trois provinces. Cette proportion est semblable à celles de 89 % pour les immigrants récents et de 87 % pour les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans (tableau 4).

L'Ontario était la province de prédilection de plus de la moitié des immigrants très récents de 25 à 64 ans formés à l'étranger

L'Ontario était la province de prédilection de plus de la moitié (52 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger et arrivés au Canada entre 2001 et 2006. Cette proportion était légèrement inférieure à celle de 57 % pour les

immigrants récents et semblable à celle de 54 % pour les immigrants du principal groupe d'âge actif établis au pays depuis plus de dix ans (tableau 4).

Le Québec comptait la deuxième proportion en importance d'immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger et arrivés au Canada au cours des cinq dernières années

Comme le montre le tableau 4, le Québec se classait au deuxième rang, avec 19 %, au chapitre de la proportion d'immigrants très récents du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger. Les résultats du Recensement de 2006 montrent également que, si une forte proportion d'immigrants formés à l'étranger se sont établis au Québec à leur arrivée au pays, bon nombre d'entre eux ont déménagé vers une autre province après quelques années. En effet, le Québec a glissé au troisième rang, derrière l'Ontario et la Colombie-Britannique, pour ce qui est de la proportion d'immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de cinq ans. En 2006, environ 11 % des immigrants récents et 12 % des immigrants de longue date vivaient au Québec (tableau 4).

La Colombie-Britannique comptait la troisième proportion en importance d'immigrants très récents de 25 à 64 ans formés à l'étranger

Inversement, si la Colombie-Britannique se classait au troisième rang, avec 16 %, au chapitre de la proportion d'immigrants très récents formés à l'étranger, derrière l'Ontario (52 %) et le Québec (19 %), une forte proportion d'immigrants formés à l'étranger ont déménagé vers cette province après quelques années au Canada. En 2006, en effet, la Colombie-Britannique se classait au deuxième rang derrière l'Ontario pour ce qui est des proportions d'immigrants récents (21 %) et d'immigrants de longue date (20 %) (tableau 4).

L'Alberta était la province de prédilection de la majorité des immigrants très récents de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui ont décidé de s'établir dans les Prairies

Comme le montre le tableau 4, l'Alberta était la province de prédilection de la majorité des immigrants très récents âgés de 25 à 64 ans et formés à l'étranger qui ont décidé de s'établir dans les Prairies. Environ 9 % des immigrants formés à l'étranger établis au pays depuis cinq ans ou moins vivaient en Alberta et un peu plus de 2 %, au Manitoba. Quant à la Saskatchewan, elle comptait en 2006 la plus faible proportion (moins de 1 %) de nouveaux venus de 25 à 64 ans formés à l'étranger parmi les provinces des Prairies.

Moins de 2 % des immigrants très récents de 25 à 64 ans formés à l'étranger vivaient dans les provinces de l'Atlantique

Ainsi qu'on l'a observé dans le cas des immigrants récents et des immigrants de longue date formés à l'étranger, moins de 2 % des immigrants très récents formés à l'étranger vivaient dans les provinces de l'Atlantique en 2006. La Nouvelle-Écosse était la province de prédilection de la majorité (54 %) des immigrants très récents formés à l'étranger qui ont décidé de s'établir dans les provinces de l'Atlantique. Venaient ensuite le Nouveau-Brunswick (29 %), Terre-Neuve-et-Labrador (11 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (6 %) (tableau 4).

Peu d'immigrants s'établissent dans le Nord

En 2006, selon le recensement, seuls quelque 1 735 immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger habitaient dans les territoires, soit environ 0,1 % de l'ensemble des immigrants de ce groupe d'âge formés à l'étranger (tableau 4).

Ville de résidence

Contrairement aux immigrants arrivés il y a un siècle en quête de terres agricoles fertiles, les immigrants d'aujourd'hui sont surtout des citadins. Ils sont même beaucoup plus susceptibles d'habiter dans une région métropolitaine que les personnes nées au Canada (Statistique Canada, 2007a).

Comme le montre le tableau 5, la vaste majorité des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger ont choisi de vivre en ville. En 2006, environ 95 % des immigrants formés à l'étranger et 98 % des immigrants très récents âgés de 25 à 64 ans habitaient en région urbaine, comparativement à environ 79 % des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires. Inversement, seuls 5 % des immigrants formés à l'étranger vivaient en région rurale en 2006, contre 21 % des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

Emplacement géographique

Une **région urbaine** a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres du recensement actuel. Les subdivisions de recensement (SDR) qui sont des réserves sont exclues de cette catégorie.

Une **région métropolitaine de recensement (RMR)** est une grande région urbaine qui compte une population d'au moins 100 000 habitants.

Les **régions urbaines autres qu'une région métropolitaine de recensement** sont de plus petites régions urbaines dont la population est inférieure à 100 000 habitants.

Quant aux **régions rurales**, elles comprennent les régions éloignées et sauvages, les terres agricoles, ainsi que les petites villes, villages et autres lieux peuplés ayant une population de moins de 1 000 habitants. Les SDR qui sont des réserves sont exclues de cette catégorie.

Tableau 5

Emplacement géographique des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, 2006

Géographie	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
	nombre					
Canada	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Régions urbaines / rurales						
Régions urbaines	6 119 145	1 161 335	1 330 540	438 835	279 565	612 140
Régions rurales	1 665 095	83 555	68 470	11 205	9 210	48 055
Régions métropolitaines de recensement / Agglomérations de recensement / Autres						
Régions métropolitaines de recensement (RMR)	5 159 200	1 126 470	1 297 155	427 590	274 255	595 315
Agglomérations de recensement (AR)	1 121 290	58 555	48 585	12 120	7 000	29 460
Autres que des RMR ou AR	1 503 750	59 865	53 265	10 330	7 515	35 420
Cinq principales régions métropolitaines de recensement						
Toronto	828 260	453 180	564 730	183 715	129 105	251 905
Vancouver	408 675	153 010	217 205	64 135	53 615	99 455
Montréal	980 665	157 815	170 830	73 260	28 565	69 005
Calgary	288 990	51 700	65 850	24 645	13 030	28 175
Ottawa-Gatineau	333 330	54 480	46 595	13 730	10 525	22 335

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les villes comptant une population de plus de 100 000 habitants (les régions métropolitaines de recensement) attiraient la plupart des immigrants. En effet, 93 % des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger vivaient dans ces grandes villes en 2006, comparativement à 66 % des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (tableau 5).

En 2006, les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada — Toronto, Vancouver et Montréal — comptaient 952 800 immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger, soit 68 % de l'ensemble des Canadiens de ce groupe d'âge nés à l'étranger ayant fait leurs études postsecondaires à l'étranger. À l'opposé, ces trois régions métropolitaines de recensement accueillaient 29 % des personnes nées au Canada ayant fait des études postsecondaires (tableau 5).

Pays de naissance

Selon une étude récente de Statistique Canada, les immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger provenaient de nombreux pays, plus de 200 au total (Statistique Canada, 2007a).

Comme le montre le tableau 6, six des dix principaux pays d'origine des immigrants récents et très récents formés à l'étranger se trouvaient en Asie (voir, à l'annexe 2, la liste détaillée des régions et des pays de naissance). La République populaire de Chine était le principal pays d'origine des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui sont arrivés au Canada pendant la période de 1996 à 2006 (16 %); venaient ensuite l'Inde (12 %), les Philippines (9 %), le Pakistan (5 %), la Corée du Sud (3 %) et l'Iran (3 %). À eux seuls, ces six pays comptaient en 2006 pour un peu moins de la moitié (48 %) des immigrants récents et très récents du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger.

Tableau 6

Les vingt principaux pays d'origine des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger selon la période d'établissement, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger			
	Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Pays d'origine	nombre			
Ensemble des pays d'origine	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Total – 20 principaux pays d'origine	**972 080**	**318 210**	**214 335**	**439 540**
Inde	142 965	55 325	33 390	54 245
République populaire de Chine	141 840	72 745	43 495	25 595
Philippines	131 555	39 485	24 320	67 745
Royaume-Uni	90 310	11 295	6 965	72 055
Pakistan	48 835	22 645	16 610	9 580
États-Unis d'Amérique	48 100	9 855	5 375	32 870
Pologne	46 635	2 650	2 655	41 330
Roumanie	37 010	16 485	8 535	11 990
Corée du Sud	36 180	15 365	9 890	10 930
Zone administrative spéciale de Hong Kong	34 990	1 660	6 605	26 725
Iran	30 655	12 235	8 920	9 495
Fédération de Russie	28 610	11 395	11 125	6 095
France	25 775	8 955	4 855	11 970
Taïwan	22 655	4 315	9 025	9 315
Allemagne	20 630	3 045	2 920	14 670
Ukraine	20 530	8 420	7 275	4 830
Sri Lanka	18 125	4 705	3 835	9 585
Liban	16 480	4 520	1 890	10 075
Algérie	15 620	9 575	3 880	2 165
Égypte	14 580	3 535	2 770	8 275
Autres pays d'origine	**426 935**	**131 835**	**74 440**	**220 650**

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Bien que leur nombre ait diminué au fil des ans, les immigrants européens constituaient, en importance, le deuxième groupe d'immigrants récents et très récents formés à l'étranger (21 %), après l'Asie (61 %). L'Europe orientale comptait pour environ 57 % de ces immigrants européens récents et très récents appartenant au principal groupe d'âge actif.

Les trois principaux pays européens d'origine des immigrants récents et très récents formés à l'étranger étaient la Roumanie, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie, dans une proportion d'environ 3 % chacun (tableau 6). On observe une certaine variation au fil des décennies : auparavant, la plupart des nouveaux venus d'origine européenne provenaient du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Portugal (Statistique Canada, 2007a).

Pays d'études

Depuis les années 1970, la source de l'immigration au Canada s'est profondément transformée en raison d'un certain nombre de facteurs, dont les modifications apportées aux programmes canadiens d'immigration pour atteindre des objectifs sociaux, économiques et humanitaires, ainsi que des événements internationaux ayant influé sur les mouvements des migrants et des réfugiés. En 2006, à la suite de ces changements, la proportion des immigrants d'origine asiatique (43 %) a dépassé celle des immigrants d'origine européenne (32 %) pour la première fois (Statistique Canada, 2007a).

Comme le montre le tableau 7, les cinq principaux pays où les immigrants récents et très récents formés à l'étranger ont fait leurs études postsecondaires correspondaient, dans l'ensemble, à ceux d'où ces personnes avaient immigré au cours de la même période : la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines et le Pakistan (voir, à l'annexe 1, la liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires). La liste des cinq principaux pays comprend également les États-Unis, ce qui indique que de nombreux immigrants récents et très récents ont d'abord fait leurs études postsecondaires aux États-Unis avant d'immigrer au Canada.

Tableau 7

Les vingt principaux pays d'études des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger selon la période d'établissement, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger			
	Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Pays d'études	nombre			
Ensemble des pays d'études	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Total – 20 principaux pays d'études	**1 021 090**	**329 255**	**220 215**	**471 620**
Inde	137 660	54 535	32 760	50 370
Philippines	132 540	39 755	24 560	68 225
République populaire de Chine (incluant la Chine)	122 295	68 260	37 980	16 060
Royaume-Uni	119 390	16 680	11 430	91 280
États-Unis d'Amérique	103 695	22 185	15 945	65 570
Pakistan	46 285	21 200	15 155	9 925
Pologne	46 080	2 690	2 730	40 660
France	36 205	12 690	7 015	16 500
Roumanie	36 130	16 320	8 415	11 390
Corée du Sud (incluant la Corée)	33 325	14 030	9 345	9 950
Zone administrative spéciale de Hong Kong	30 710	1 615	5 925	23 165
Fédération de Russie	30 475	12 140	11 485	6 855
Iran	24 650	11 015	7 300	6 335
Allemagne	22 840	3 955	3 690	15 200
Taïwan	21 500	3 695	7 990	9 820
Ukraine	20 475	8 550	7 375	4 545
Égypte	14 825	3 650	3 130	8 045
Liban	14 460	3 870	1 550	9 035
Sri Lanka	13 925	3 665	3 075	7 180
Algérie	13 625	8 755	3 360	1 510
Autres pays d'études	**377 920**	**120 790**	**68 560**	**188 570**

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

La situation était semblable chez les immigrants de longue date. Selon le Recensement de 2006, les cinq principaux pays où ces derniers ont obtenu leur plus haut niveau d'études postsecondaires correspondaient à ceux d'où ils avaient immigré plus de dix ans auparavant : le Royaume-Uni, les Philippines, les États-Unis, l'Inde et la Pologne (tableau 7).

Niveau de scolarité

Les immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger sont très instruits. En effet, comme le montrent les données du recensement, environ sept immigrants formés à l'étranger sur dix avaient fait des études universitaires, ce qui est nettement supérieur aux proportions observées chez les immigrants formés

au Canada (49 %) et chez les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (41 %) (graphique 1.1). Cette forte proportion des immigrants formés à l'étranger possédant un grade universitaire est surtout attribuable aux immigrants récents (82 %) et très récents (78 %). Dans une moindre mesure (58 %), les immigrants établis au Canada depuis plus longtemps étaient aussi plus susceptibles que les immigrants formés au Canada ou que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires de déclarer détenir un grade universitaire. Par contre, les immigrants formés à l'étranger étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux (30 %) que les immigrants formés au Canada (51 %) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (59 %) à déclarer un diplôme d'études collégiales ou professionnelles comme plus haut niveau d'études postsecondaires (graphique 1.1).

Graphique 1.1

Niveau de scolarité des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, et le lieu des études, Canada, 2006

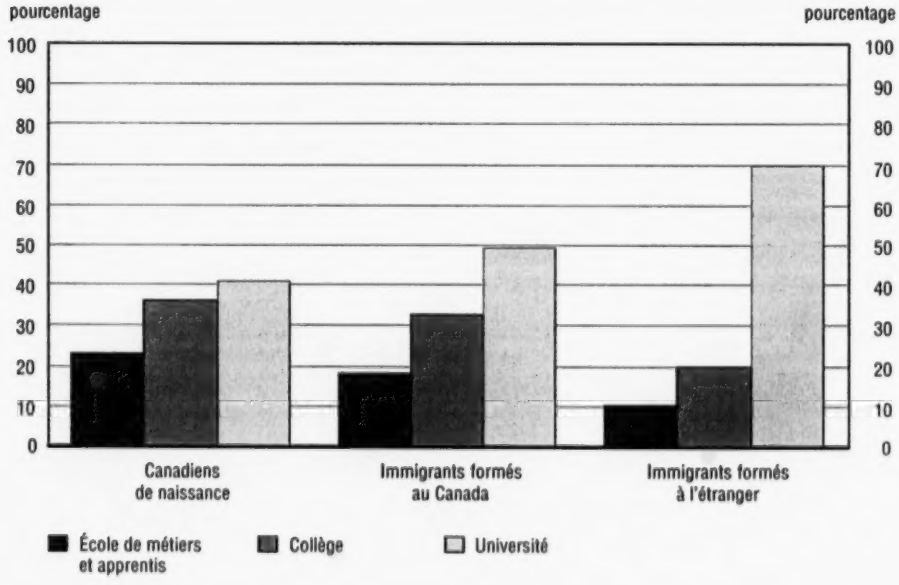

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Fréquentation scolaire

À leur arrivée au pays, les immigrants formés à l'étranger doivent souvent poursuivre leurs études. En effet, comme le montre le tableau 8, parmi les immigrants très récents formés à l'étranger, un peu plus d'un sur cinq (22 %) était aux études en 2006, contre 11 % des personnes nées au Canada. Par comparaison, environ 12 % des immigrants récents et 7 % des immigrants de longue date âgés de 25 à 64 ans et formés à l'étranger étaient aux études en 2006.

Tableau 8

Fréquentation scolaire des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Fréquentation scolaire	nombre					
Total	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
N'a pas fréquenté l'école	6 910 145	1 057 040	1 218 865	350 360	253 185	615 325
A fréquenté l'école	874 095	187 845	180 150	99 680	35 595	44 870

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Programmes d'enseignement

À environ 20 %, la catégorie « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » était le programme d'études le plus souvent déclaré en 2006 par les immigrants et les non-immigrants du principal groupe d'âge actif (tableau 9). Venaient ensuite, dans des proportions allant de 10 % à 13 %, les programmes d'enseignement conduisant aux professions de la santé et aux sciences cliniques connexes.

Tableau 9

Les dix principaux programmes d'enseignement suivis par les personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Programmes d'enseignement	nombre					
Ensemble des programmes d'enseignement	**7 784 240**	**1 244 890**	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Total – Dix principaux programmes d'enseignement	**5 392 850**	**903 030**	**980 555**	**319 155**	**203 885**	**457 495**
Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes	1 585 830	277 560	272 845	90 590	54 490	127 760
Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes	973 800	156 005	141 745	42 700	25 820	73 225
Éducation	632 365	62 325	79 135	21 620	14 035	43 480
Technologue et technicien, mécanique et réparation	462 685	52 040	39 185	5 590	4 910	28 685
Génie	215 635	81 750	227 155	93 070	60 880	73 195
Technologue / Technicien en génie	367 570	61 210	47 150	9 020	6 935	31 190
Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	259 280	83 030	59 105	27 700	16 650	14 760
Métiers de la construction	339 380	33 230	24 750	3 330	3 145	18 275
Sciences sociales	260 345	50 225	61 065	20 655	12 935	27 475
Services personnels et culinaires	295 960	45 655	28 420	4 880	4 085	19 450
Autres programmes d'enseignement	**2 391 390**	**341 860**	**418 455**	**130 890**	**84 890**	**202 695**

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Avec une proportion de 16 %, les programmes d'enseignement en génie se classaient au deuxième rang auprès des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger. Cette fréquentation est attribuable pour une bonne part aux immigrants récents et très récents, avec une proportion d'environ 21 % dans les deux cas. Les programmes d'enseignement en génie étaient beaucoup moins populaires parmi les immigrants formés au Canada (7 %) et les personnes nées au pays (3 %).

Comme le montre le tableau 9, les principaux domaines d'études déclarés par les immigrants formés à l'étranger variaient selon la période d'établissement au Canada, ce qui n'a rien d'étonnant puisque le nombre et les types d'emplois offerts aux travailleurs évoluent en fonction des variations économiques et démographiques. Il y avait peu d'écart entre les immigrants récents et très récents et ceux établis au Canada depuis plus de dix ans en ce qui concerne la proportion des programmes d'enseignement représentée par la catégorie « commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes » (environ 20 % dans les deux cas) et par les programmes conduisant aux professions de la santé et aux sciences cliniques connexes (environ 10 % dans les deux cas). Par contre, les immigrants récents et très récents étaient environ deux fois plus susceptibles que les immigrants établis au Canada depuis plus de dix ans de déclarer le génie comme l'un de leurs principaux domaines d'études (21 % contre 11 %).

Diversité linguistique

Comme, depuis les années 1970, les immigrants au Canada proviennent de plus en plus de régions autres que l'Europe, cette mutation s'est répercutée sur la diversité culturelle, en particulier la diversité linguistique. Selon une étude récente de Statistique Canada, la population immigrante a déclaré en 2006 près de 150 langues comme langue maternelle (Statistique Canada, 2007a).

L'anglais se classait au premier rang, environ 18 % des immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger ayant déclaré que l'anglais était la seule langue apprise dans leur enfance et qu'ils comprenaient toujours. Une faible proportion (3 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger ont déclaré le français comme seule langue maternelle (tableau 10). Toutefois, la proportion était beaucoup plus élevée au Québec, où elle atteignait 18 %.

Tableau 10

Langues maternelles des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger selon la période d'établissement, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger			
	Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Langue maternelle	nombre			
Ensemble des langues maternelles	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Langues officielles	**333 045**	**77 715**	**46 800**	**208 540**
Anglais	245 040	47 120	30 180	167 740
Français	44 940	15 870	7 780	21 290
Anglais et Français	825	290	90	445
Plusieurs langues maternelles avec au moins une langue officielle	42 240	14 435	8 750	19 065
Langues non officielles	**1 065 965**	**372 330**	**241 980**	**451 660**
Total – Dix principales langues maternelles	**695 320**	**253 320**	**166 775**	**275 245**
Langues chinoises	206 035	78 520	59 455	68 065
Tagalog	91 310	27 520	16 860	46 935
Espagnol	64 760	28 475	9 785	26 505
Arabe	64 175	27 020	13 135	24 015
Pendjabi	59 465	17 725	13 505	28 240
Russe	52 290	21 275	19 620	11 400
Polonais	45 530	2 655	2 625	40 250
Ourdou	42 575	19 240	14 325	9 010
Coréen	35 185	15 120	9 625	10 440
Roumain	33 995	15 770	7 840	10 385
Autres langues maternelles	**370 645**	**119 010**	**75 205**	**176 415**

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Bien que de nombreux immigrants formés à l'étranger avaient l'anglais ou le français comme langue maternelle, la grande majorité avaient appris une langue différente dans leur enfance. Selon un autre rapport de Statistique Canada sur l'évolution du portrait linguistique de la population canadienne, les personnes de langue maternelle autre que l'anglais ou le français (les allophones) constituaient 20 % de la population en 2006, contre 18 % en 2000 (Statistique Canada, 2007b). La croissance rapide de la population allophone du Canada est principalement attribuable à l'accroissement du nombre d'immigrants récents et très récents. En effet, comme le montre le tableau 10, sur les 738 800 immigrants formés à l'étranger arrivés au Canada au cours des dix dernières années, plus de 80 % ont déclaré une langue maternelle autre que l'anglais ou le français. Cette proportion est très supérieure à celle de 68 % observée chez les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans.

À l'image des principaux pays d'origine des différentes vagues d'immigrants au Canada, la plus forte proportion d'immigrants formés à l'étranger avaient comme langue maternelle le chinois (15 %), y compris les divers dialectes, dont le cantonais et le mandarin. Venaient ensuite le tagalog (7 %), l'espagnol (5 %), l'arabe (5 %), le pendjabi (4 %) et le russe (4 %). Une faible proportion (3 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger ont déclaré plusieurs langues maternelles, dont au moins l'une des deux langues officielles du Canada (tableau 10).

Capacité de soutenir une conversation dans l'une des langues officielles

La connaissance d'une langue officielle constitue un important facteur d'intégration des immigrants au Canada. Une enquête récente de Statistique Canada, l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, a révélé que l'apprentissage de l'anglais ou du français constituait l'une des principales difficultés mentionnées par les immigrants au pays, au troisième rang derrière le manque d'expérience de travail au Canada et les difficultés relatives à la reconnaissance de leur expérience de travail ou de leurs titres de compétences acquis à l'étranger (Statistique Canada, 2005).

Malgré cela, la grande majorité (98 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger ont déclaré en 2006 pouvoir converser en anglais ou en français. Comme le montre le graphique 1.2, la connaissance de l'anglais seulement représentait la plus grande partie des réponses (environ 81 %), suivie par la connaissance de l'anglais et du français (13 %) et par celle du français seulement (4 %). Seule une faible proportion (3 %) d'immigrants ne pouvaient pas soutenir une conversation en anglais ou en français.

Graphique 1.2

Capacité des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger de soutenir une conversation dans l'une des langues officielles selon la période d'établissement, Canada, 2006

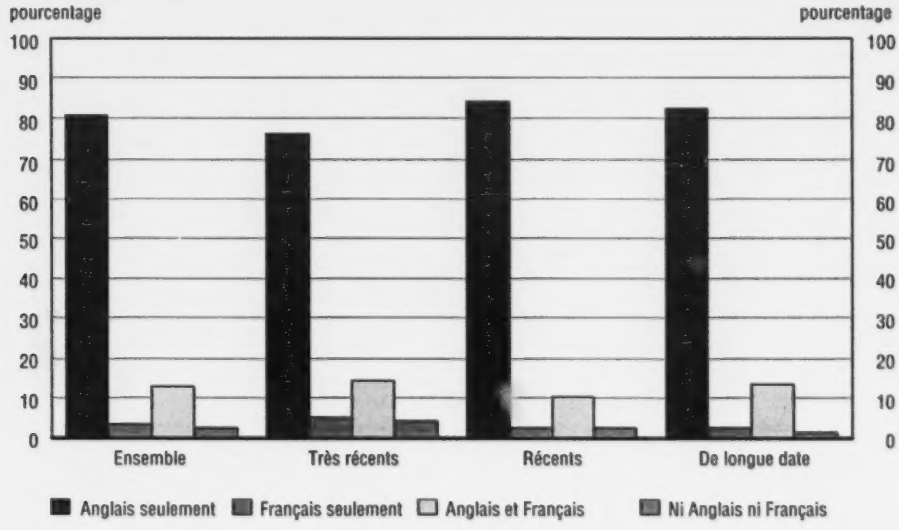

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants très récents (4 %) et récents (3 %) étaient plus susceptibles que les immigrants de longue date (1 %) de déclarer ne pas pouvoir soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles (graphique 1.2).

Groupes de minorités visibles

Selon un rapport de Statistique Canada sur la diversité ethnoculturelle de la population du pays, la population des minorités visibles a connu une croissance régulière au cours des 25 dernières années, passant d'un peu moins de 5 % de la population totale en 1981 à 9 % en 1991, puis à 11 % en 1996, à 13 % en 2001 et à 16 % en 2006 (Statistique Canada, 2008c). La croissance de la population des minorités visibles est attribuable pour une bonne part à l'accroissement du nombre d'immigrants récents qui provenaient de pays non européens.

Population des minorités visibles

Les personnes qui s'identifient à une minorité visible constituent l'un des quatre groupes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les trois autres sont les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées. Le recensement recueille des données sur ces quatre groupes en vue de répondre aux exigences fédérales concernant l'équité en matière d'emploi.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». En vertu de cette définition, les règlements précisent que la population des minorités visibles comprend les groupes suivants : les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Philippins, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, les Japonais, les Coréens et les autres groupes de minorités visibles, dont les ressortissants des îles du Pacifique.

Comme le montre le tableau 11, parmi les immigrants formés à l'étranger établis au pays depuis moins de dix ans, environ sept sur dix ont déclaré en 2006 appartenir à un groupe de minorité visible, contre environ la moitié seulement des immigrants établis au Canada depuis plus de dix ans.

Tableau 11

Groupes de minorités visibles des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger selon la période d'établissement, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger			
	Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Groupes de minorités visibles	nombre			
Ensemble des immigrants	**1 399 010**	**450 045**	**288 775**	**660 190**
Minorités visibles	**868 800**	**323 595**	**202 410**	**342 790**
Chinois	214 435	80 395	60 600	73 435
Sud-Asiatique	245 210	92 460	61 035	91 720
Noir	58 100	22 115	9 745	26 245
Philippin	124 305	37 615	23 135	63 550
Latino-Américain	52 210	23 345	7 770	21 100
Asiatique du Sud-Est	17 745	4 505	2 540	10 700
Arabe	56 890	25 085	11 945	19 860
Asiatique occidental	34 625	13 895	10 035	10 690
Coréen	36 345	15 540	9 930	10 875
Japonais	9 415	3 085	2 190	4 140
Multiples et non incluses ci-dessus	19 520	5 555	3 490	10 470
Pas une minorité visible	**529 400**	**126 200**	**86 235**	**316 965**
Auto-déclaration de l'ascendance autochtone	**805**	**250**	**130**	**430**

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Tel qu'observé dans le cas de la diversité linguistique, la diversité ethnoculturelle des immigrants reflète la variation des principaux pays d'origine selon les différentes vagues d'immigrants. Comme le montrent les données du Recensement de 2006, par rapport aux immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de dix ans, de plus fortes proportions d'immigrants récents et très récents appartenaient à l'un des différents groupes de minorités visibles asiatiques (Chinois, Sud-Asiatiques, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques occidentaux, Coréens et Japonais) (tableau 11). Ce phénomène n'a rien d'étonnant puisque, parmi les immigrants récents et très récents formés à l'étranger, plus de six sur dix étaient originaires d'Asie, contre environ quatre sur dix des immigrants établis au pays depuis plus de dix ans (données non montrées).

Citoyenneté

Pour être admissible à la citoyenneté canadienne, un immigrant doit répondre à certaines exigences, dont : 1) avoir vécu au moins trois ans au Canada au cours des quatre dernières années au moment de déposer une demande de citoyenneté et 2) connaître une langue officielle. Selon son âge, il peut aussi devoir subir un examen de citoyenneté qui vise à évaluer sa connaissance du Canada et ses aptitudes linguistiques (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010).

Comme le montre le graphique 1.3, la plupart (64 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger possédaient la citoyenneté canadienne. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, ceux qui vivaient au Canada depuis le plus longtemps étaient les plus susceptibles d'être citoyens canadiens, puisqu'ils avaient eu plus de temps pour répondre aux exigences d'admissibilité. Environ 81 % des immigrants formés à l'étranger établis au pays depuis six à dix ans et 88 % de ceux qui vivaient au Canada depuis plus de dix ans s'étaient fait naturaliser. La proportion de citoyens naturalisés était plus faible (17 %) chez les immigrants établis au pays depuis cinq ans ou moins.

Graphique 1.3

Citoyenneté canadienne des immigrants de 25 à 64 ans selon la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

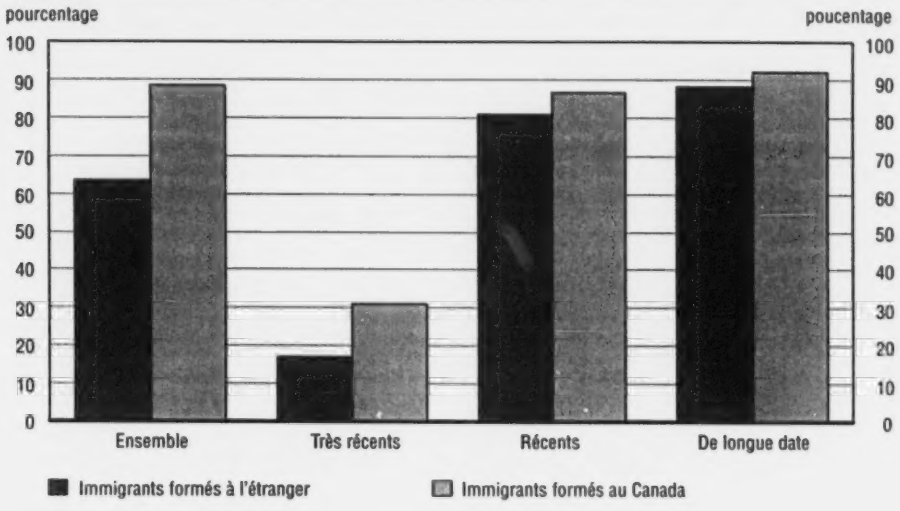

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les immigrants du principal groupe d'âge actif formés au Canada étaient plus susceptibles que les immigrants formés à l'étranger de posséder la citoyenneté canadienne (89 % contre 64 %). De même, ceux qui vivaient au Canada depuis plus longtemps étaient plus susceptibles d'être devenus citoyens canadiens : les proportions s'échelonnaient entre 31 % pour les immigrants très récents, 87 % pour les immigrants récents et 92 % pour les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans (graphique 1.3).

Résumé

Ainsi qu'on l'observe pour l'ensemble de la population canadienne, environ la moitié des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger étaient des femmes. La plus forte proportion des immigrants formés à l'étranger (47 %) étaient établis au pays depuis plus de dix ans; venaient ensuite les immigrants très récents (32 %) et les immigrants récents (21 %). Comme le montrent les données du Recensement de 2006, la grande majorité (87 %) vivaient dans les trois provinces les plus populeuses (l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec) et plus de 90 % habitaient dans les grandes villes.

En 2006, les immigrants formés à l'étranger appartenant au groupe d'âge d'activité maximale (de 35 à 54 ans) étaient proportionnellement plus nombreux (61 %) que les immigrants formés au Canada (55 %) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (56 %). Les 39 % restants étaient répartis presque également entre le groupe d'âge de 55 à 64 ans, celui de la préretraite (22 %), et le plus jeune groupe d'âge, celui de 25 à 34 ans (17 %). En outre, les immigrants formés à l'étranger étaient proportionnellement plus nombreux que les immigrants formés au Canada et que les Canadiens de naissance à être mariés et à vivre dans une famille traditionnelle avec enfants.

Les immigrants formés à l'étranger proviennent de nombreux pays, plus de 200 au total d'après le Recensement de 2006. À eux seuls, les six pays asiatiques suivants comptaient en 2006 pour un peu moins de la moitié (48 %) des immigrants récents et très récents du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger : la République populaire de Chine (16 %), l'Inde (12 %), les Philippines (9 %), le Pakistan (5 %), la Corée du Sud (3 %) et l'Iran (3 %). Bien que leur nombre ait diminué au fil des ans, les immigrants européens constituaient, en importance, le deuxième groupe d'immigrants récents et très récents formés à l'étranger (21 %), après les Asiatiques. L'Europe orientale comptait pour environ 57 % de ces immigrants européens récents et très récents appartenant au principal groupe d'âge actif.

Comme, depuis les années 1970, les immigrants au Canada proviennent de plus en plus de régions autres que l'Europe, cette mutation s'est répercutée sur la diversité ethnoculturelle et le portrait linguistique de la population canadienne. En 2006, plus de 80 % des immigrants formés à l'étranger arrivés au Canada au cours des dix années précédentes ont déclaré une langue maternelle autre que l'anglais ou le français. Cette proportion est très supérieure à celle de 68 % observée chez les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans.

Malgré cela, la grande majorité (98 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger ont déclaré en 2006 pouvoir converser en anglais ou en français. La connaissance de l'anglais seulement représentait la plus grande partie des réponses (environ 81 %), suivie par la connaissance de l'anglais et du français (13 %) et par celle du français seulement (3 %). Seule une faible proportion (3 %) d'immigrants ne pouvaient pas soutenir une conversation en anglais ou en français.

Les immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger, en particulier les immigrants récents et très récents, sont très instruits. En 2006, environ 70 % des immigrants formés à l'étranger avaient fait des études universitaires, ce qui est nettement supérieur aux proportions observées chez les immigrants formés au Canada (49 %) et chez les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (41 %). Comme on pouvait s'y attendre, les cinq principaux pays où les immigrants récents et très récents formés à l'étranger ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité correspondaient, dans l'ensemble, à ceux d'où ces personnes avaient immigré : la République populaire de Chine, l'Inde, les Philippines et le Pakistan. La liste des cinq principaux pays comprend également les États-Unis, ce qui indique que de nombreux immigrants récents et très récents ont d'abord fait leurs études postsecondaires aux États-Unis avant d'immigrer au Canada. La situation était semblable chez les immigrants de longue date. Selon le Recensement de 2006, les cinq principaux pays où ces derniers ont obtenu leur plus haut niveau d'études correspondaient à ceux d'où ils avaient immigré plus de dix ans auparavant : le Royaume-Uni, les Philippines, les États-Unis, l'Inde et la Pologne.

Situation des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger sur le marché du travail

La présente section propose un aperçu de la situation des immigrants formés à l'étranger sur le marché du travail par rapport à celle des immigrants ayant fait leurs études au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires. Pour les besoins de la présente étude, la situation sur le marché du travail est évaluée en fonction du statut d'emploi, du nombre d'heures de travail et des gains.

Concepts relatifs à la situation sur le marché du travail – Recensement de 2006

Le **taux d'emploi** d'un groupe donné est le nombre de personnes occupées dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) avant le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population de ce groupe.

Les **travailleurs à temps plein toute l'année** sont les personnes de 25 à 64 ans qui travaillaient de 49 à 52 semaines en 2005, à raison de 30 heures ou plus par semaine.

Les **gains** correspondent au revenu reçu au cours de l'année civile 2005 par les personnes de 25 à 64 ans sous forme de salaires et traitements, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession, et de revenu net provenant d'un emploi autonome agricole.

Les **gains médians** sont les niveaux des gains qui séparent la population en deux parties égales, c'est-à-dire que la moitié de la population reçoit moins que le montant donné, et l'autre moitié reçoit plus. Pour analyser l'inégalité du revenu, nous préférons utiliser le revenu médian au lieu du revenu moyen car, dans le cas du revenu moyen, les personnes à revenu élevé peuvent relever la moyenne.

Veuillez noter que les personnes sans revenu sont exclues du calcul.

Taux d'emploi

Selon le Recensement de 2006, environ les trois quarts des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger étaient occupés en 2006 (graphique 1.4). Ce taux était inférieur à celui des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires, soit environ 82 % dans les deux cas.

Graphique 1.4

Taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

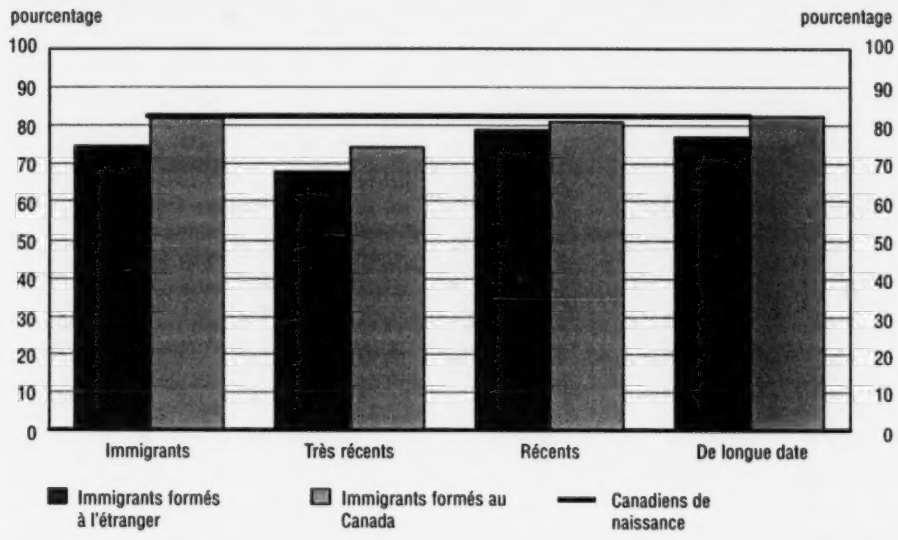

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Comme le mentionnent différentes études, le désavantage relatif des immigrants sur le marché du travail tient pour une bonne part au fait que souvent, les compétences acquises par les immigrants dans leur pays d'origine ne sont pas directement transférables à l'économie d'accueil. La plupart des études montrent que les employeurs canadiens accordent peu d'importance à l'expérience de travail acquise à l'étranger. Certains peuvent y voir un acte discriminatoire, mais de nombreuses personnes soutiennent que les employeurs, n'ayant aucune façon d'évaluer la valeur de cette expérience de travail acquise à l'étranger, en font tout simplement abstraction. Autrement dit, la transférabilité de l'expérience acquise à l'étranger peut constituer l'un des facteurs qui influent sur l'intégration des immigrants au marché du travail canadien, au même titre que la transférabilité de la scolarité acquise à l'étranger (Reitz, 2007).

D'autres facteurs influencent la situation des immigrants sur le marché du travail, notamment la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, le niveau de scolarité, l'étendue de l'expérience acquise à l'étranger et au Canada, la qualité différente de l'enseignement dans certains pays, les barrières linguistiques et les difficultés connexes, la force des réseaux sociaux, la connaissance du marché du travail canadien et la discrimination, réelle ou perçue comme telle (Gilmore et Le Petit, 2008).

Les taux d'emploi semblent augmenter selon le temps écoulé depuis leur établissement au pays. En effet, comme le montre le graphique 1.4, les immigrants très récents formés à l'étranger étaient moins susceptibles que leurs homologues établis au pays depuis une plus longue période d'indiquer être occupés en 2006.

Tel que mentionné par Gilmore et Le Petit dans une étude récente sur l'intégration des immigrants sur le marché du travail, un facteur pouvant jouer un rôle dans ce plus faible taux d'emploi est le manque général d'expérience de travail au Canada parmi les immigrants très récents formés à l'étranger comparativement à leurs homologues établis au pays depuis plus longtemps. Cette expérience relativement limitée se reflète en partie dans leur âge : environ 38 % des immigrants très récents formés à l'étranger étaient âgés de 25 à 34 ans en 2006, comparativement à environ 17 % des immigrants récents et 3 % des immigrants de longue date.

Par contre, tant les immigrants récents (79 %) que de longue date (77 %) ayant poursuivi leurs études à l'étranger affichaient des taux d'emplois semblables à ceux de leurs homologues formés au Canada et des Canadiens de naissances ayant fait des études postsecondaires (tous deux à environ 82 %) (graphique 1.4). L'âge de ces immigrants étaient en général beaucoup plus proche de celui des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires, ce qui, avec le temps écoulé depuis leur établissement, leur a probablement procuré des outils et de l'expérience de travail au Canada et a ainsi accru leurs chances d'obtenir un emploi (Gilmore et Le Petit, 2008).

Il se peut également que plus longtemps un immigrant est incapable d'exercer une profession dans son domaine de spécialisation, plus il est susceptible de subir l'« atrophie des compétences », ce qui réduit ses chances de trouver du travail dans son domaine de spécialisation (Lochhead, 2002). D'autres facteurs, dont la conjoncture économique pendant une période d'établissement donnée, jouent un rôle à cet égard.

Nous avons mentionné plus haut qu'en 2006, un peu moins du quart des immigrants très récents formés à l'étranger étaient aux études, à temps plein ou à temps partiel. Au chapitre de l'emploi, les gains, le type et la qualité du travail des étudiants peuvent différer sensiblement de ceux des autres personnes actives. C'est pourquoi nous analysons séparément la situation de ces deux groupes sur le marché du travail.

Comme on pouvait sans doute s'y attendre, les personnes du principal groupe d'âge actif qui étaient aux études en 2006 enregistraient des taux d'emploi inférieurs. C'était le cas, en particulier, des immigrants formés à l'étranger qui vivaient au pays depuis cinq ans ou moins. Comme le montre le tableau 12, 58 % des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger qui étaient aux études en 2006 étaient occupés, contre 71 % des immigrants qui n'étaient pas aux études.

Tableau 12

Taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement, le lieu des études et la fréquentation scolaire, Canada, 2006

		Immigrants			
	Canadiens de naissance	Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
Fréquentation scolaire	taux d'emploi				
Ensemble des individus (ayant fréquenté et n'ayant pas fréquenté l'école en 2006)					
Total	**82,4**	**77,9**	**68,8**	**79,3**	**80,3**
Formés à l'étranger	81,9	74,5	68,0	78,7	77,1
Formés au Canada	82,4	81,7	74,4	80,9	82,2
N'a pas fréquenté l'école en 2006					
Total	**82,8**	**79,0**	**71,8**	**80,2**	**80,5**
Formés à l'étranger	83,1	75,7	70,8	79,2	77,1
Formés au Canada	82,8	82,7	80,4	83,8	82,7
A fréquenté l'école en 2006					
Total	**79,7**	**71,2**	**59,6**	**74,1**	**78,4**
Formés à l'étranger	74,4	66,0	58,1	75,2	76,3
Formés au Canada	79,9	76,3	65,5	72,7	79,2

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Conditions de travail et gains

Les écarts entre les gains des immigrants et ceux des travailleurs nés au Canada ont fait l'objet d'importants travaux de recherche. Au moment d'entrer sur le marché du travail canadien, de nombreux immigrants ont d'abord du mal à trouver un emploi à temps plein toute l'année ainsi qu'à obtenir un emploi relativement bien rémunéré (Statistique Canada, 2008b).

Il peut exister des écarts dans les gains si des personnes travaillent à temps partiel ou une partie de l'année seulement. Afin de tenir compte de ces facteurs, notre analyse porte sur les travailleurs à temps plein toute l'année du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) ayant travaillé de 49 à 52 semaines en 2005, à raison de 30 heures ou plus par semaine.

Emploi à temps plein toute l'année

Selon le Recensement de 2006, 1,1 million d'immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité à l'extérieur du Canada étaient occupés en 2005 et avaient des gains supérieurs à 0. De ce nombre, environ 53 % (ou 594 100) travaillaient à temps plein toute l'année (graphique 1.5).

Graphique 1.5

Pourcentage des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le sexe, le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2005

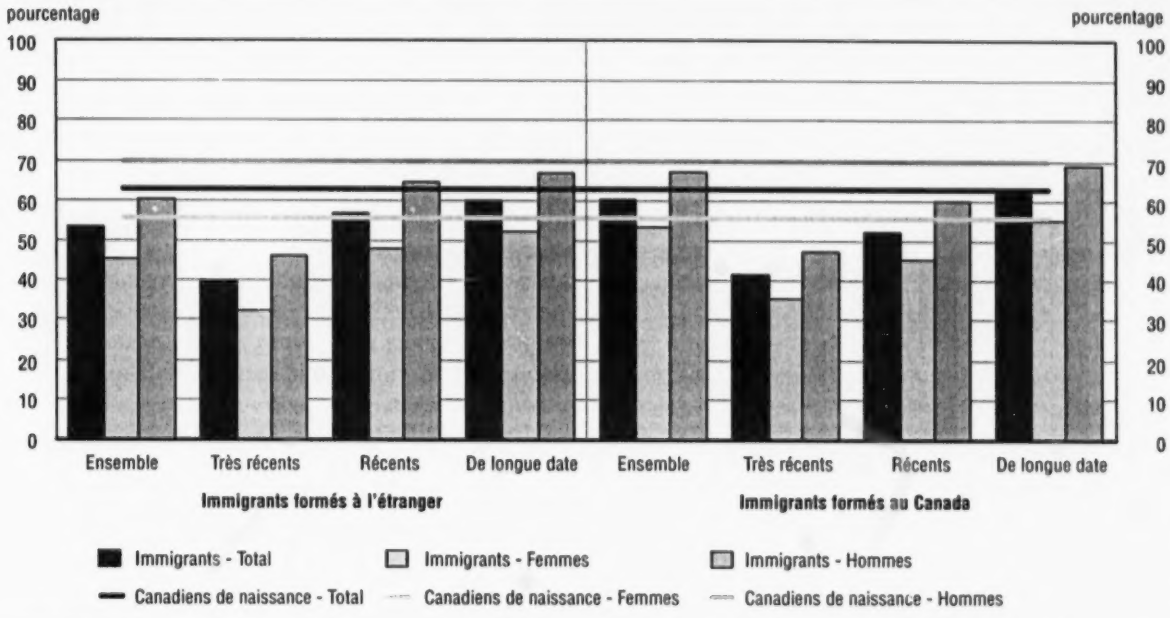

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

De façon générale, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler à temps plein durant toute l'année en 2005 : cette année-là, environ 60 % des immigrants masculins formés à l'étranger occupaient un emploi à temps plein toute l'année, contre à peu près 46 % des femmes.

Les résultats du Recensement de 2006 montrent que plus un immigrant vit au Canada depuis longtemps, plus il est susceptible de déclarer être occupé à temps plein durant toute l'année. Comme le montre le graphique 1.5, environ 40 % des immigrants très récents formés à l'étranger occupaient en 2005 un emploi à temps plein toute l'année, comparativement à 57 % des immigrants récents. Avec une proportion de 60 %, les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans étaient aussi susceptibles que les immigrants formés au Canada (60 %) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (63 %) de déclarer en 2005 être occupés à temps plein durant toute l'année. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le fait de vivre au Canada depuis plus longtemps a probablement fourni aux immigrants de longue date les outils et l'expérience de travail au pays qui ont permis d'améliorer leurs chances de trouver un emploi.

Il est important de noter que la probabilité d'être occupé à temps plein durant toute l'année peut ne pas être entièrement attribuable au temps écoulé depuis l'établissement au pays; le changement dans la composition des immigrants au cours des différentes périodes d'établissement, les conditions sur le marché du travail ainsi que d'autres facteurs peuvent également contribuer aux différences entre les groupes.

Gains provenant d'un emploi à temps plein toute l'année

Toutefois, même en travaillant le même nombre d'heures pendant le même nombre de semaines, les immigrants des deux sexes formés à l'étranger gagnaient, en général, moins que les immigrants formés au Canada et que les travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires. Dans l'ensemble, comme le montre le graphique 1.6, les immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger qui travaillaient à temps plein toute l'année ont déclaré des gains médians de 40 800 $, comparativement à 49 000 $ pour les immigrants formés au Canada et à 49 300 $ pour les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires et travaillant à temps plein toute l'année.

Ces résultats semblent corroborer l'observation suivante : « Les faibles gains des immigrants sont souvent attribués à la spécificité du capital humain, c'est-à-dire que les compétences acquises grâce à l'éducation ou à l'expérience de travail dans le pays d'origine ne sont pas directement transférables au pays d'accueil. Il s'ensuit que des immigrants apparemment qualifiés occupent des emplois faiblement rémunérés. » (Statistique Canada, 2008b).

Les barrières linguistiques et la discrimination, réelle ou perçue comme telle, statistique[1] ou fondée sur les préférences ou les goûts[2], peuvent aussi influer sur les gains des immigrants par rapport à ceux des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (Picot et Hou, 2009). Oreopoulos (2008) a constaté, par exemple, que les demandeurs d'emploi portant un nom à consonance anglaise et possédant de l'expérience au Canada étaient beaucoup plus susceptibles d'être convoqués à une entrevue (toutes autres caractéristiques professionnelles et personnelles étant identiques) que ceux qui portaient un nom à consonance asiatique et possédaient une expérience acquise à l'étranger. Toutefois, on ignore si ce phénomène dénote une forme de discrimination ou les préoccupations des employeurs concernant les aptitudes linguistiques ou d'autres caractéristiques des immigrants (Picot et Hou, 2009).

Graphique 1.6

Gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le sexe, le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2005

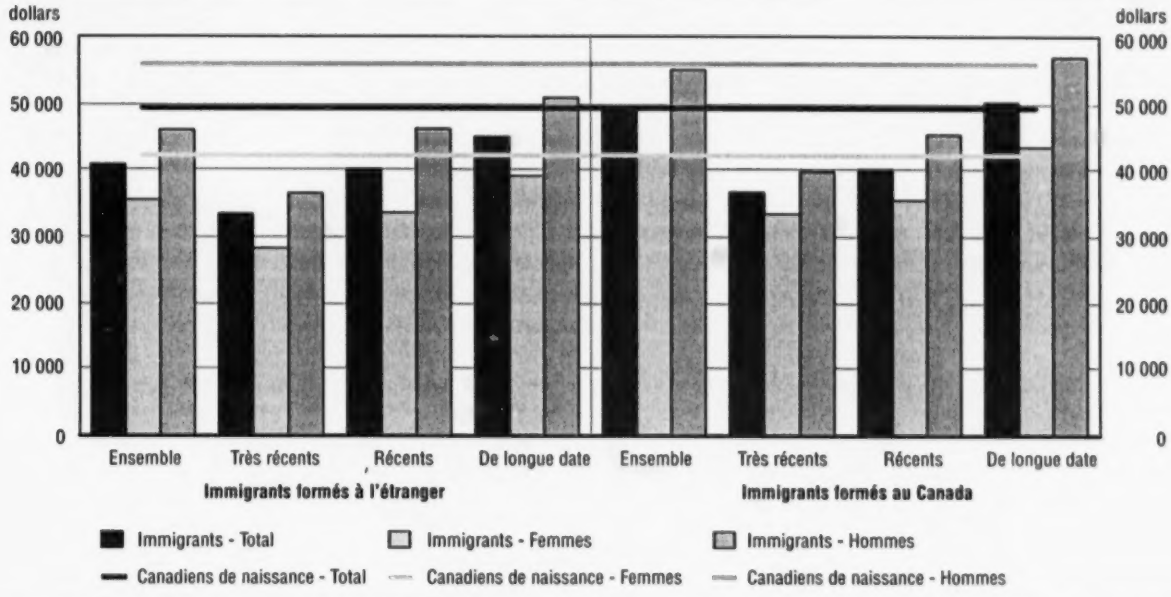

Nota : Les gains médians correspondent au revenu reçu par les personnes de 25 à 64 ans durant l'année civile 2005.
Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Comme nous l'avons observé plus haut, il existe un lien entre le nombre d'années passées au Canada et les gains des immigrants. L'analyse des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes par Bonikowska, Green et Riddell (2008) révèle que sur le marché du travail canadien, le rendement de l'expérience de travail acquise à l'étranger est très faible, voire parfois nul. C'est l'expérience de travail au Canada qui compte dans la croissance des gains. Lorsqu'on tient compte uniquement de leur expérience de travail au Canada, les gains des immigrants se rapprochent davantage de ceux des Canadiens de naissance possédant le même nombre d'années d'expérience. En effet, comme le montre le tableau 13, les écarts entre les gains des immigrants formés à l'étranger et ceux des travailleurs nés au Canada s'amenuisaient en fonction du temps écoulé depuis l'arrivée au pays. Les résultats du Recensement de 2006 montrent qu'en 2005, les immigrants très récents âgés de 25 à 64 ans gagnaient, en moyenne, 67 cents pour chaque dollar gagné par les travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires, comparativement à environ 81 cents pour les immigrants récents et à 91 cents pour les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans.

Encore une fois, comme nous l'avons observé plus haut, la diminution de la taille de l'écart entre les gains peut ne pas être entièrement attribuable au temps écoulé depuis l'établissement au pays; le changement dans la composition des immigrants au cours des différentes périodes d'établissement, les conditions sur le marché du travail ainsi que d'autres facteurs peuvent également contribuer aux différences entre les groupes.

Un autre élément d'explication tient aux écarts dans les niveaux de compétence, surtout entre les immigrants formés à l'étranger et ceux qui ont fait une partie ou la totalité de leurs études au Canada (Bonikowska, Green et Riddell, 2008). En 2005, en effet, les gains médians des immigrants de longue date formés au Canada étaient nettement supérieurs (50 100 $) à ceux des immigrants formés à l'étranger (44 900 $); ils étaient même légèrement supérieurs à ceux des travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires (49 300 $) (tableau 13).

Tableau 13

Gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires selon le statut d'immigrant, la période d'établissement, le lieu des études et la fréquentation scolaire, Canada, 2005

	Canadiens de naissance		Immigrants		Immigrants très récents		Immigrants récents		Immigrants de longue date	
Fréquentation scolaire	Gains médians ($)	ratio	Gains médians ($)	ratio	Gains médians ($)	ratio	Gains médians ($)	ratio	Gains médians ($)	ratio
Ensemble des individus (ayant fréquenté et n'ayant pas fréquenté l'école en 2006)										
Total	**49 300**	**100,0**	**45 000**	**91,1**	**33 800**	**68,4**	**40 100**	**81,3**	**48 400**	**98,0**
Formés à l'étranger	...	...	40 800	82,6	33 300	67,4	40 200	81,4	44 900	90,9
Formés au Canada	...	...	49 000	99,3	36 700	74,4	40 100	81,2	50 100	101,5
N'a pas fréquenté l'école en 2006										
Total	**49,800**	**100,0**	**45 600**	**91,5**	**34 400**	**69,0**	**40 300**	**80,9**	**48 900**	**98,1**
Formés à l'étranger	...	...	41 200	82,7	33 700	67,7	40 200	80,7	44 900	90,3
Formés au Canada	...	...	49 900	100,3	39 300	78,8	40 600	81,4	50 700	101,8
A fréquenté l'école en 2006										
Total	**46 000**	**100,0**	**40 700**	**88,6**	**31 100**	**67,6**	**39 000**	**84,9**	**44 900**	**97,8**
Formés à l'étranger	...	...	37 500	81,5	31 500	68,5	40 000	86,9	43 400	94,5
Formés au Canada	...	...	43 200	93,9	29 700	64,7	37 800	82,3	45 300	98,6

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : Les Canadiens de naissance ont été traités comme une seule catégorie indépendamment du lieu des études.
Les gains médians correspondent au revenu reçu par les personnes de 25 à 64 ans durant l'année civile 2005.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les résultats du Recensement de 2006 montrent aussi que les immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui n'étaient pas aux études en 2006 étaient plus susceptibles que les immigrants qui étaient aux études d'avoir trouvé un emploi à temps plein toute l'année (57 % contre 43 %) et de déclarer des gains plus élevés (41 200 $ contre 37 500 $) (tableau 13).

Résumé

Comme le montrent les données du Recensement de 2006, environ les trois quarts des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger étaient occupés en 2006, ce qui était inférieur au taux d'emploi des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires, soit environ 82 % dans les deux cas.

Comme le mentionnent différentes études, ce désavantage relatif tient pour une bonne part au fait que, souvent, les compétences acquises par les immigrants dans leur pays d'origine ne sont pas directement transférables à l'économie d'accueil. Plusieurs facteurs, dont la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, le niveau de scolarité, l'étendue de l'expérience acquise à l'étranger et au Canada, la qualité différente de l'enseignement dans certains pays, les barrières linguistiques et les difficultés connexes, la force des réseaux sociaux, la connaissance du marché du travail canadien et la discrimination, réelle ou perçue comme telle, peuvent aussi influencer la situation des immigrants sur le marché du travail par rapport à celle des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires.

Au moment d'entrer sur le marché du travail canadien, de nombreux immigrants ont d'abord du mal à trouver du travail ainsi qu'à obtenir un emploi relativement bien rémunéré. Bon nombre de nouveaux venus formés à l'étranger poursuivent leurs études afin d'accroître leur scolarité et leur expérience acquises au Canada. En 2006, parmi les immigrants très récents formés à l'étranger, un peu plus d'un sur cinq (22 %) était aux études, comparativement à environ 12 % des immigrants récents et à 7 % des immigrants de longue date âgés de 25 à 64 ans et formés à l'étranger.

Même en travaillant le même nombre d'heures pendant le même nombre de semaines, les immigrants formés à l'étranger gagnaient, en général, moins que les immigrants formés au Canada et que les travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires. En effet, les immigrants formés à l'étranger qui travaillaient à temps plein toute l'année ont déclaré en 2005 des gains médians de 40 800 $, comparativement à 49 000 $ pour les immigrants formés au Canada et à 49 300 $ pour les Canadiens de naissance travaillant à temps plein toute l'année.

Les immigrants travaillent-ils dans leur domaine d'études?

Contrairement aux vagues d'immigrants arrivés dans les années 1950 et 1960, ceux qui sont arrivés au Canada depuis les années 1970 possèdent des niveaux de scolarité relativement élevés. Cette situation est attribuable en partie à l'adoption d'un système de sélection des immigrants par pointage, qui accorde une grande importance aux critères axés sur le « capital humain », dont la scolarité, l'expérience de travail et la connaissance d'au moins une langue officielle. Ce système repose sur le principe selon lequel l'application de ces critères de sélection accroît l'employabilité des nouveaux immigrants et facilite leur transition au marché du travail canadien (Reitz, 2007).

Selon Boudarbat et Chernoff (2009), si l'une des principales fonctions de la scolarité, obtenue au pays ou à l'étranger, consiste à inculquer des compétences qui serviront plus tard dans l'emploi, le fait de ne pas utiliser ces compétences sur le marché du travail canadien constituerait alors un gaspillage des ressources, tant pour le travailleur que pour l'ensemble de la société.

Méthodologie : Les immigrants travaillent-ils dans leur domaine d'études?

Le principal indicateur servant à déterminer si une personne travaille dans un emploi correspondant à son domaine d'études est le « taux de concordance études-emploi ». Ce taux est calculé pour chaque programme d'enseignement conduisant aux professions ciblées désignées par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) (voir, à l'annexe 3, la liste des professions ciblées).

Le taux de concordance études-emploi est égal au quotient obtenu en divisant le nombre total de personnes qui travaillent dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur par le nombre total de personnes qui détenaient un diplôme d'études postsecondaires conduisant normalement à cette profession.

Comme on peut le voir ci-dessous, la méthodologie servant à déterminer si une personne travaille dans son domaine d'études ne se limite pas à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante; elle tient également compte du concept de « niveau de compétence » (c'est-à-dire de la concordance entre un programme d'enseignement donné et une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur), présenté dans la « Matrice de la Classification nationale des professions » établie par RHDCC en 2006 (voir l'annexe 4).

Pour un programme d'enseignement désigné donné, une personne peut donc :

1. travailler dans la meilleure profession correspondante; les personnes de cette catégorie travaillent dans leur domaine d'études;
2. ne pas travailler dans la meilleure profession correspondante, mais dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur; les personnes de cette catégorie travaillent dans une profession équivalente;

Méthodologie : Les immigrants travaillent-ils dans leur domaine d'études? (fin)

3. travailler dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur; les personnes de cette catégorie travaillent dans une profession pour laquelle elles sont surqualifiées.

Dans la présente analyse, on entend par « taux spécifique de concordance études-emploi » la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante. En élargissant cette définition, on entend par « taux global de concordance études-emploi » la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession équivalente.

Veuillez consulter l'annexe 5 pour obtenir plus de renseignements sur cette méthodologie et pour voir la liste des programmes d'enseignement conduisant normalement aux professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC.

La présente section porte sur la proportion et les caractéristiques des immigrants formés à l'étranger qui travaillent dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur par rapport aux immigrants ayant obtenu des titres de compétences semblables au Canada et aux Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires. Comme le montre l'encadré ci-dessus, la méthodologie utilisée dans le présent rapport pour déterminer si une personne travaille dans son domaine d'études ne se limite pas à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante; elle tient également compte d'un vaste éventail de professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur (par exemple, des personnes possédant un diplôme d'études collégiales qui travaillent dans une profession exigeant ce niveau de scolarité ou un niveau supérieur). Nous analysons uniquement la situation des personnes qui n'étaient pas aux études en 2006, car le type et la qualité de leur travail sont sans doute différents de ceux des personnes qui étaient aux études.

En 2006, un peu plus de 1,0 million d'immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger détenaient un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine conduisant normalement à l'une des professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC. De ce nombre, environ 87 % (ou 881 600) n'étaient pas aux études en 2006; cette proportion est semblable à celles des immigrants formés au Canada (85 %) et des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (90 %).

L'administration fédérale et d'autres parties intéressées ont entrepris d'élaborer de nouvelles mesures stratégiques visant à faciliter l'intégration au marché du travail canadien des travailleurs de certaines professions formés à l'étranger. En conséquence, la section suivante porte sur les taux de concordance études-emploi des personnes ayant suivi des programmes d'enseignement qui conduisent normalement à l'une des professions désignées dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger*.

Le Cadre décrit l'engagement des provinces, des territoires et du gouvernement du Canada à œuvrer de concert pour améliorer la situation des immigrants au Canada. Dans le cadre de cet engagement, les immigrants qui souhaitent exercer une profession ou un métier réglementé au Canada recevront

des renseignements clairs le plus tôt possible au cours du processus d'immigration; ils feront l'objet d'un traitement équitable durant la procédure d'évaluation, et les décisions relatives à la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles leur seront rapidement communiquées. Tant ces personnes que les employeurs bénéficieront de mesures de soutien afin de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail (FMMT 2009).

D'ici la fin de 2010, selon le Cadre, on fera en sorte que les personnes de huit groupes professionnels (les architectes, les ingénieurs, les vérificateurs et comptables, les technologues médicaux, les ergothérapeutes[3], les pharmaciens, les physiothérapeutes et les infirmiers autorisés) sachent au bout d'un an au plus tard[4] si leurs qualifications sont reconnues, ou qu'elles soient informées, le cas échéant, des exigences supplémentaires auxquelles elles doivent satisfaire pour obtenir leur accréditation, ou encore qu'elles soient orientées vers des professions connexes qui correspondent à leurs compétences et à leur expérience. D'ici la fin de 2012, on ajoutera six autres groupes (les dentistes, les techniciens en génie, les infirmières auxiliaires, les technologues en radiation médicale, les médecins et les enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire).

Proportion d'immigrants travaillant dans leur domaine d'études ou dans une profession équivalente

Les résultats du recensement montrent qu'en 2006, parmi les immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger, moins de un sur cinq travaillait dans son domaine d'études. En effet, parmi les 881 600 immigrants formés à l'étranger qui n'étaient pas aux études en 2006 et qui détenaient un diplôme d'études postsecondaires dans un domaine conduisant normalement à l'une des professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC, environ 17 % (ou 147 600) travaillaient dans la meilleure profession correspondante (par exemple, des diplômés en génie travaillaient comme ingénieurs). Cette proportion grimpait à 41 % dans le cas de professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur (par exemple, des diplômés en génie travaillaient comme architectes ou comme gestionnaires) (tableau 14).

Les résultats du recensement de 2006 ont montré que les immigrants formés au Canada et les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires étaient plus susceptibles que les immigrants formés à l'étranger de travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur; un peu moins de 30 % ont indiqué travailler dans la meilleure profession correspondante et cette proportion s'est accru à un peu plus de 60 % lorsque les professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur ont été prises en considération (tableau 14).

Tableau 14

Situation d'emploi des personnes de 25 à 64 ans selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

Situation d'emploi	Canadiens de naissance	Immigrants formés au Canada	Immigrants formés à l'étranger			
			Ensemble	Très récents	Récents	De longue date
	nombre					
Ensemble des professions	**4 698 445**	**735 170**	**881 570**	**257 080**	**185 155**	**439 330**
	pourcentage					
Travaille dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur	62,5	60,6	41,4	34,3	42,2	45,3
Travaille dans la meilleure profession correspondante	28,2	27,0	16,7	14,9	18,0	17,3
Travaille dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur ou ne travaille pas	37,5	39,4	58,6	65,7	57,8	54,7

Nota : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Une proportion considérable d'immigrants formés à l'étranger (43 %) travaillaient dans une profession pour laquelle ils étaient surqualifiés, alors que 16 % ne travaillaient tout simplement pas. Un peu plus de la moitié (53 %) de ces immigrants surqualifiés formés à l'étranger étaient des femmes et environ 60 % appartenaient au groupe d'âge d'activité maximale (de 35 à 54 ans). Un peu moins de la moitié (47 %) vivaient au pays depuis plus de dix ans; 33 %, depuis cinq ans ou moins et 21 %, depuis six à dix ans. À l'échelle provinciale, les plus fortes proportions d'immigrants surqualifiés formés à l'étranger se trouvaient au Manitoba (64 %), au Québec (60 %), en Colombie-Britannique (60 %), en Ontario (58 %), en Alberta (56 %) et en Saskatchewan (53 %). Les provinces de l'Atlantique et les territoires enregistraient les proportions les plus faibles, soit, respectivement, 49 % et 46 %.

Galarneau et Morissette (2008) ont observé que « la proportion d'immigrants de longue date possédant un diplôme universitaire et occupant des emplois qui requièrent un faible niveau d'instruction, comme ceux de commis, de camionneur, de vendeur, de caissier et de chauffeur de taxi, avait augmenté régulièrement entre 1991 et 2006 ». Notre analyse des données du Recensement de 2006 aboutit à des constatations semblables.

Comme le montre le tableau 15, indépendamment de leurs titres de compétences étrangers, plus de la moitié (54 %) de ces immigrants surqualifiés formés à l'étranger (ceux qui travaillaient dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur) travaillaient dans le domaine de la vente et des services (32 %) ou dans celui du commerce, de la finance et de l'administration (22 %). Par ailleurs, 14.5 % travaillaient dans le domaine de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Tableau 15

Professions des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui travaillaient dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur, Canada, 2006

Professions		Immigrants formés à l'étranger	
		nombre	pourcentage
Ensemble des professions		**382 970**	**100,0**
Grandes catégories professionnelles			
G	Ventes et services	122 915	32,1
B	Affaires, finance et administration	85 615	22,4
J	Transformation, fabrication et services d'utilité publique	55 580	14,5
H	Métiers, transport et machinerie	53 155	13,9
C	Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	27 690	7,2
D	Secteur de la santé	16 700	4,4
E	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10 550	2,8
I	Professions propres au secteur primaire	6 380	1,7
F	Arts, culture, sports et loisirs	4 390	1,1
A	Gestion	..	..
Catégories professionnelles détaillées			
B5	Personnel de bureau	63 185	16,5
G9	Personnel de la vente et des services n.c.a.	42 935	11,2
C1	Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	27 690	7,2
G2	Vendeurs et commis-vendeurs	22 960	6,0
J1	Opérateurs de machines dans la fabrication	21 045	5,5
H7	Conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manœuvres	19 985	5,2
J2	Monteurs dans la fabrication	19 545	5,1
G1	Personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains	13 605	3,6
G8	Personnel de soutien familial et de garderie	12 515	3,3
J3	Manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	12 500	3,3
D3	Personnel de soutien des services de santé	11 700	3,1
E2	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	10 550	2,8
H8	Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	9 660	2,5
B3	Personnel administratif et de réglementation	9 070	2,4
G3	Caissiers	8 225	2,1
G7	Personnel de l'hébergement et des voyages et préposés / préposées dans les sports et les loisirs	6 245	1,6
H4	Mécaniciens	5 990	1,6
B1	Personnel d'administration des finances et des assurances	5 945	1,6
G6	Personnel des services de protection	5 625	1,5
D2	Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	4 995	1,3
B2	Secrétaires	4 875	1,3
H2	Mécaniciens de machines fixes, opérateurs de réseaux électriques et électriciens et monteurs de télécommunications	4 430	1,2
F1	Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	4 390	1,1
H1	Personnel des métiers de la construction	4 240	1,1
I0	Professions propres à l'agriculture sauf les manœuvres	4 180	1,1
G5	Personnel des services des aliments et boissons	4 135	1,1
G4	Chefs et cuisiniers	3 885	1,0
H3	Machinistes, personnel du formage, profilage et montage du métal	3 535	0,9
H5	Autres métiers n.c.a.	3 065	0,8
G0	Personnel de supervision des ventes et des services	2 790	0,7
B4	Personnel de supervision du travail de bureau	2 545	0,7
J0	Surveillants dans la fabrication	2 490	0,7
I2	Personnel élémentaire de la production primaire	1 685	0,4
H0	Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports	1 535	0,4
H6	Conducteurs / Conductrices d'équipement lourd et grutiers et foreurs	715	0,2
I1	Professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et à la pêche, sauf les manœuvres	515	0,1
A0	Cadres supérieurs	..	..
A1	Directeurs spécialistes	..	..
A2	Directeurs de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement	..	..
A3	Autres directeurs n.c.a.	..	..
B0	Personnel professionnel en gestion des affaires ets en finance	..	..
C0	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	..	..
D0	Personnel professionnel des soins de santé	..	..

Tableau 15 (fin)

Professions des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui travaillaient dans une profession exigeant un niveau de compétence inférieur, Canada, 2006

Professions		Immigrants formés à l'étranger	
		nombre	pourcentage
D1	Professionnels en sciences infirmières	..	..
E0	Juges, avocats, psychologues, travailleurs sociaux, ministres du culte et agents des politiques et des programmes	..	..
E1	Enseignants	..	..
F0	Personnel professionnel des arts et de la culture	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

Nota : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

En outre, les professions dans lesquelles les immigrants surqualifiés formés à l'étranger travaillaient en 2006 variaient selon leurs diplômes d'études postsecondaires. Dans le cas des diplômés en génie, par exemple, 19 % effectuaient un travail technique dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, 17 % exerçaient une profession propre au secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique et 9 % occupaient des emplois de bureau. Dans le cas des diplômés en médecine, 26 % travaillaient dans le domaine technique et spécialisé de la santé; 12 %, dans des emplois de bureau et 10 %, dans le domaine du soutien des services de santé[5].

Comme nous l'avons mentionné au début de la présente section, nous supposons que la sélection des immigrants qualifiés selon des critères axés sur le « capital humain », dont la scolarité, l'expérience de travail et la connaissance d'au moins une langue officielle, accroît leur employabilité à leur arrivée au Canada. Toutefois, la plupart des études révèlent qu'en général, la valeur des qualifications professionnelles des immigrants sur le marché canadien est inférieure à celle des Canadiens de naissance (Reitz, 2007).

En effet, notre analyse nous a permis de constater qu'environ 41 % des immigrants formés à l'étranger travaillaient dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, comparativement à environ 61 % des immigrants formés au Canada et à 63 % des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (tableau 14).

Selon Reitz (2007), la faible valeur des qualifications professionnelles des immigrants sur le marché du travail canadien s'explique par des raisons quelque peu contradictoires. Par exemple, certains estiment qu'une scolarité acquise à l'étranger est de moindre qualité qu'une scolarité acquise au Canada ou n'est pas entièrement transférable au contexte canadien. D'autres avancent que les titres de compétences acquis à l'étranger répondent aux exigences du marché du travail canadien mais, pour diverses raisons, leur pertinence n'est pas reconnue par les employeurs canadiens ou par les organismes de réglementation qui régissent les professions et les métiers réglementés.

Ces obstacles ont des conséquences importantes sur le marché du travail, tant pour la personne qui n'arrive pas à travailler dans son domaine d'études que pour les employeurs et l'ensemble de la société. Selon un rapport de Boudarbat et Chernoff (2009), la non-concordance études-emploi risque d'entraîner l'insatisfaction au travail, d'accroître le roulement des employés et d'avoir un effet nettement négatif sur les salaires ou la situation d'emploi.

De même, la plupart des études montrent que l'expérience de travail acquise à l'étranger, elle aussi, a relativement peu de valeur sur le marché du travail canadien. On y voit habituellement une forme de discrimination mais, dans certains cas, les employeurs peuvent avoir raison de se demander si une personne ayant acquis ses compétences professionnelles à l'étranger réussira aussi bien dans le contexte canadien. Autrement dit, la transférabilité de l'expérience acquise à l'étranger peut constituer une variable, tout comme celle de la scolarité acquise à l'étranger (Reitz, 2007).

En outre, les taux de concordance études-emploi des immigrants reflètent non seulement la reconnaissance (ou la non-reconnaissance) des titres de compétences et de l'expérience de travail acquis à l'étranger, mais aussi d'autres facteurs comme la conjoncture du marché du travail (demande de main-d'œuvre dans certaines professions), les aptitudes linguistiques et les décisions personnelles, comme le désir de travailler dans la profession liée au domaine d'études ou dans une autre profession (Zietsma, 2010). Selon Boudarbat et Chernoff (2009), les travailleurs peuvent avoir diverses raisons d'accepter un emploi en dehors de leur domaine d'études. Il y aura toujours des facteurs qui aident ou qui empêchent une personne de trouver un emploi lié à son domaine d'études, mais les préférences personnelles jouent également un rôle. Par exemple, Heijke, Meng et Ris (2003) montrent que le taux de concordance études-emploi des personnes qui jugent important d'utiliser leurs connaissances et leurs compétences au travail est élevé.

Taux globaux de concordance études-emploi dans les provinces

À l'échelle provinciale, c'est dans les provinces de l'Atlantique que les taux globaux de concordance études-emploi (soit la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur) des immigrants formés à l'étranger étaient les plus élevés (51 %). Ces taux globaux étaient aussi supérieurs à la moyenne nationale de 41 % en Saskatchewan (47 %) et en Alberta (45 %), provinces où le marché du travail était vigoureux en 2006. Les plus grandes provinces canadiennes, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, enregistraient des taux de concordance études-emploi à peu près égaux à la moyenne nationale (entre 40 % et 42 %) (graphique 1.7).

Graphique 1.7
Taux globaux de concordance études-emploi des immigrants de 25 à 64 ans selon le lieu des études et la province, 2006

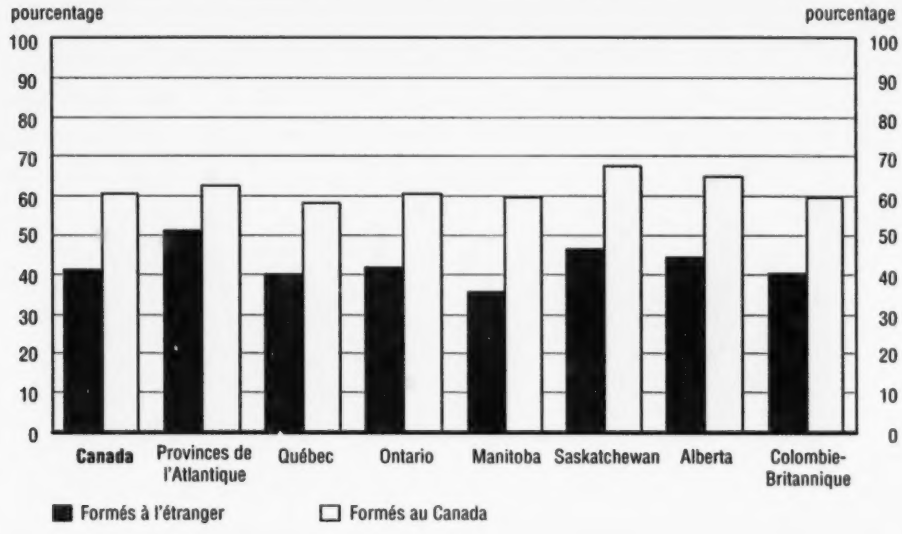

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Titres de compétences et taux globaux de concordance études-emploi

Comme le montrent les données du Recensement de 2006, peu de programmes d'enseignement ont permis à la majorité des immigrants formés à l'étranger de travailler dans une profession correspondante ou équivalente, par rapport aux immigrants ayant obtenu leur plus haut niveau d'études postsecondaires au Canada. En effet, sur les 43 catégories de titres de compétences conduisant aux professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC, seules 14 conduisaient la majorité des immigrants formés à l'étranger à une profession liée à leur domaine d'études ou à une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, contre environ 36 dans le cas des immigrants ayant fait leurs études au Canada.

Comme le montre le tableau 16, parmi les dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables » (ceux pour lesquels la majorité des répondants travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur), plus de la moitié ont conduit une majorité d'immigrants formés à l'étranger à des professions exigeant un niveau de scolarité inférieur au niveau universitaire; cinq de ces programmes ont conduit à des métiers réglementés : entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – technologue / technicien; charpenterie / charpentier; travail de précision des métaux; installation / installateurs de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité; et entretien et réparation de véhicules. Les programmes d'enseignement conduisant aux professions de la santé (médecins,

technologistes médicaux et assistants en anatomopathologie, personnel technique en soins dentaires, etc.) et aux professions axées sur les compétences en mathématiques (technologues/techniciens en génie, professionnels en informatique et en sciences de l'information, etc.) enregistraient aussi des taux de concordance études-emploi relativement élevés (tableau 16).

Parmi les programmes d'enseignement conduisant aux sept des professions ciblées désignées dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger*, seulement trois ont conduit la majorité des immigrants formés à l'étranger à des professions liées à leur domaine d'études ou exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur : sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes (52 %), professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (51 %) et pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration (50 %). Venaient ensuite les programmes suivants : sciences infirmières (49 %), génie (42 %), architecture (39 %) ainsi que comptabilité et services connexes et finance et services de gestion financière (36 %) (tableau 16).

Tableau 16

Les dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables » suivis par les immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger	
Programmes d'enseignement	nombre	Taux global de concordance études-emploi
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	**365 310**	**41,4**
Dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables »		
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel - Technologue / Technicien	3 010	66,7
Charpenterie / Charpentier	2 855	66,2
Travail de précision des métaux	11 610	60,9
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	8 890	56,0
Installation/Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	5 205	55,6
Services dentaires de soutien et professions connexes	2 885	55,1
Technologue / Technicien en génie	23 710	54,4
Programmes en informatique[1]	25 725	52,3
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	3 990	52,1
Entretien et réparation de véhicules	10 310	51,0
Autres programmes d'enseignement		
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	2 415	50,9
Design et arts appliqués	6 540	50,7
Physique	4 205	50,5
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	3 960	50,3
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	1 390	49,3
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	1 995	49,2
Arts culinaires et services connexes	5 690	48,8
Sciences infirmières	20 825	48,5
Science de la gestion et méthodes quantitatives	190	48,1
Planification urbaine, communautaire et régionale	485	44,9
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	115	44,2
Chimie	6 885	42,4
Programmes en génie	80 270	41,7
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	750	41,6
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	950	41,1
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	5 760	38,8
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	3 475	38,7
Services de soutien administratifs	11 670	38,4
Travail social	2 070	38,0

Tableau 16 (fin)

Les dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables » suivis par les immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger, Canada, 2006

Programmes d'enseignement	Immigrants formés à l'étranger	
	nombre	Taux global de concordance études-emploi
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	3 455	36,9
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	27 065	36,4
Biologie (général)	2 565	36,1
Journalisme	1 135	35,2
Commerce (général), Administration/Gestion commerciale, et Marketing	35 055	35,2
Bibliothéconomie (autres)	755	34,8
Psychologie (général) et Psychologie clinique	3 065	34,2
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	710	32,4
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	4 395	31,6
Sciences forestières	615	30,0
Économie	9 290	29,0
Programmes en éducation[2]	17 430	26,5
Agriculture (général) et Phytologie	1 690	16,2
Technologue / Technicien en science physique	225	12,5

1. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).
2. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.

Notas : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Les programmes d'enseignement « les plus favorables » sont ceux pour lesquels la majorité des répondants travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les immigrants formés au Canada bénéficiaient de taux globaux de concordance études-emploi plus élevés que les immigrants formés à l'étranger. En effet, comme le montre le tableau 17, six des dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables » à cette population ont conduit à des professions de niveau universitaire, dont cinq, aux professions réglementées de la santé : dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et programmes de résidence en médecine dentaire, médecine (M.D.) et programmes de résidence en médecine, médecine vétérinaire (D.M.V.) et programmes de résidence en médecine vétérinaire, pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration, et professions dans les domaines de la réadaptation et de thérapeutique (tableau 17).

Avec des taux globaux de concordance études-emploi allant de 61 % à 80 %, tous les programmes d'enseignement conduisant aux sept professions ciblées désignées dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger* ont conduit la majorité des immigrants formés au Canada aux meilleures professions, mais pas nécessairement aux professions correspondantes : pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration (80 %), professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (73 %), sciences infirmières (65 %), architecture (64 %), génie (64 %), sciences de laboratoire médical/clinique et professions connexes (64 %), ainsi que comptabilité et services connexes et finance et services de gestion financière (61 %) (tableau 17).

Tableau 17

Les dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables » suivis par les immigrants de 25 à 64 ans formés au Canada, Canada, 2006

Programmes d'enseignement	Immigrants formés au Canada	
	nombre	Taux global de concordance études-emploi
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	**445 515**	**60,6**
Dix principaux programmes d'enseignement « les plus favorables »		
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	2 925	94,5
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	8 625	94,3
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	615	88,5
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	7 285	83,3
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	3 710	80,0
Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	7 860	75,9
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – Technologue / Technicien	4 695	73,9
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	2 525	72,8
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	2 365	71,1
Charpenterie / Charpentier	3 845	70,8
Autres programmes d'enseignement		
Services dentaires de soutien et professions connexes	6 080	67,4
Entretien et réparation de véhicules	18 100	65,7
Science de la gestion et méthodes quantitatives	780	65,3
Travail de précision des métaux	15 580	65,2
Sciences infirmières	27 375	64,9
Physique	1 780	64,8
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	235	64,4
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	2 105	64,4
Planification urbaine, communautaire et régionale	890	64,3
Programmes en génie	42 950	64,1
Technologue / Technicien en génie	34 775	63,8
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	3 240	63,5
Bibliothéconomie (autres)	1 465	61,3
Programmes en éducation[1]	30 295	61,0
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	45 430	61,0
Travail social	6 815	60,8
Design et arts appliqués	8 690	60,5
Programmes en informatique[2]	40 490	60,3
Chimie	3 485	57,6
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	4 895	57,5
Journalisme	1 325	57,5
Commerce (général), Administration / Gestion commerciale, et Marketing	48 470	54,7
Arts culinaires et services connexes	5 935	53,0
Économie	8 695	51,7
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	2 835	51,4
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	2 645	48,8
Biologie (général)	2 650	48,6
Psychologie (général) et Psychologie clinique	6 190	48,3
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	14 425	48,0
Services de soutien administratifs	10 495	44,7
Sciences forestières	715	34,4
Agriculture (général) et Phytologie	625	30,0
Technologue / Technicien en science physique	615	28,9

1. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.
2. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).

Notas : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Les programmes d'enseignement « les plus favorables » sont ceux pour lesquels la majorité des répondants travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Toutefois, même avec des titres de compétences obtenus au Canada, les immigrants étaient un peu moins susceptibles que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires à travailler dans leur domaine d'études ou dans une profession équivalente. En effet, à l'exception du programme des professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (73 % contre 71 %), les taux de concordance études-emploi des immigrants formés au Canada dont les titres de compétences conduisaient aux six autres professions ciblées désignées dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger* étaient inférieurs à ceux des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires : pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration (80 % contre 89 %), sciences infirmières (65 % contre 70 %), architecture (64 % contre 73 %), génie (64 % contre 69 %), sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes (64 % contre 71 %), ainsi que comptabilité et services connexes et finance et services de gestion financière (61 % contre 66 %).

Des études récentes ont révélé que les compétences en littératie des immigrants pouvaient jouer un rôle dans ces écarts. Bonikowska, Green et Riddell (2008) ont constaté, par exemple, que les immigrants étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada de détenir un grade universitaire, mais que les compétences des Canadiens de naissance en compréhension de textes suivis, en compréhension de textes schématiques, en numératie et en résolution de problèmes étaient nettement supérieures à celles des immigrants. De même, les compétences correspondantes des immigrants ayant fait une partie ou la totalité de leurs études au Canada étaient supérieures à celles des immigrants ayant fait toutes leurs études à l'étranger.

En outre, selon Picot et Hou (2009), lorsqu'il est difficile d'obtenir des renseignements sur les compétences d'une personne (en matière de productivité ou d'aptitudes linguistiques), l'employeur peut prendre une décision concernant l'embauche en fonction de sa notion (réelle ou perçue comme telle, exacte ou erronée) des aptitudes linguistiques ou de la productivité du groupe auquel appartient cette personne, plutôt que de celles de la personne en question.

Période d'établissement et taux globaux de concordance études-emploi

Les faibles taux globaux de concordance études-emploi des immigrants formés à l'étranger semblent indiquer que ces derniers ont du mal à trouver du travail dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Toutefois, dans une certaine mesure, la non-concordance entre les études et l'emploi diminue à mesure qu'augmente le nombre d'années passées au Canada.

Comme le mentionnent différentes études, le désavantage relatif des immigrants très récents par rapport aux immigrants établis au pays depuis longtemps tient pour une bonne part au fait que, souvent, les compétences acquises par les immigrants dans leur pays d'origine ne sont pas directement transférables à l'économie d'accueil. En outre, comme le mentionne Reitz (2007), les nouveaux venus doivent presque toujours traverser une période d'adaptation au pays et, notamment, au marché du travail. C'est le cas, en particulier, des immigrants issus de divers milieux culturels et qui arrivent au pays sans emploi réservé, situation typique de la plupart des immigrants au Canada. Avec le temps, ils

peuvent, avec plus ou moins de succès, surmonter ces difficultés initiales et voir augmenter leurs perspectives d'emploi et leurs gains.

En effet, comme le montre le graphique 1.8, environ 45 % des immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de dix ans ont déclaré en 2006 travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente, contre environ 34 % des immigrants très récents. Toutefois, même après dix ans au Canada, le taux de concordance études-emploi des immigrants formés à l'étranger était inférieur de plus de 15 points de pourcentage à celui des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance.

Bonikowska, Green et Riddell (2008) ont constaté que si, avec le temps, les immigrants formés à l'étranger acquièrent de l'expérience de travail au Canada, un autre élément d'explication tient aux écarts dans les niveaux de compétence, surtout entre les immigrants formés à l'étranger et ceux qui ont fait une partie ou la totalité de leurs études au Canada. En effet, des travaux de recherche ont révélé que les compétences en compréhension de textes suivis, en compréhension de textes schématiques, en numératie et en résolution de problèmes des immigrants ayant fait toutes leurs études à l'étranger étaient inférieures à celles des immigrants ayant fait une partie ou la totalité de leurs études au Canada.

Graphique 1.8

Taux globaux de concordance études-emploi des personnes de 25 à 64 ans selon le statut d'immigrant, la période d'établissement et le lieu des études, Canada, 2006

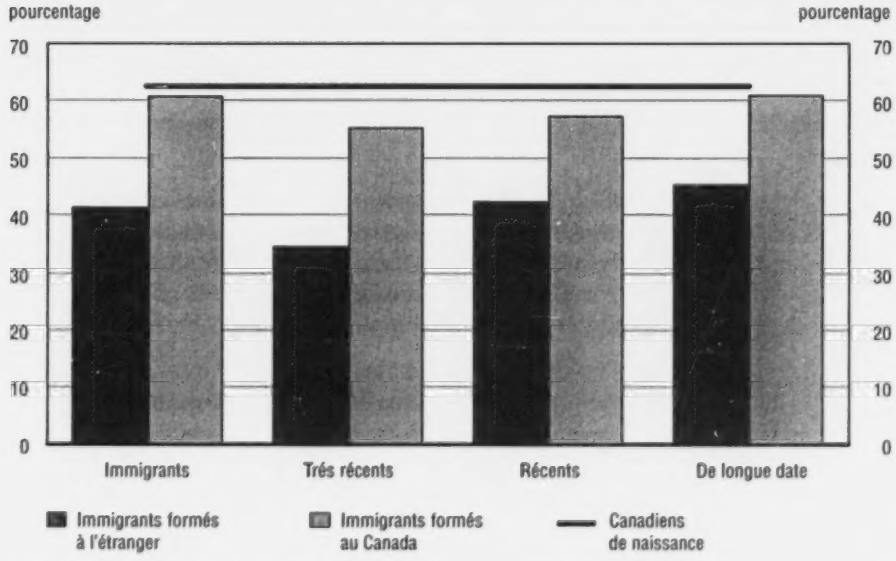

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Titres de compétences spécialisés et taux spécifique de concordance études-emploi

Les immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger ne se heurtaient pas tous aux mêmes obstacles; en 2006, selon leur domaine d'études, certains étaient plus susceptibles que d'autres de travailler dans la meilleure profession correspondante.

Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants ayant étudié dans des domaines où existait un lien évident entre les diplômes et la capacité de répondre aux exigences de la profession (c'est le cas de la plupart des professions et des métiers réglementés) ont enregistré en général des taux spécifiques de concordance études-emploi (soit la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante) supérieurs à ceux des immigrants qui avaient étudié dans un domaine d'études où ce lien était moins évident. Diverses études ont dégagé des conclusions semblables. Comme le mentionnent Boudarbat et Chernoff (2009), les diplômés de programmes spécialisés bénéficient, dans l'ensemble, d'une concordance beaucoup plus élevée que celle des diplômés de programmes généraux. Ce phénomène est attribuable au fait que ces programmes permettent d'acquérir des compétences spécifiques axées sur le marché de l'emploi.

Comme le montre le tableau 18, les taux spécifiques de concordance études-emploi des immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences spécialisés conduisaient aux professions réglementées de la santé (par exemple, les médecins (43 %), les dentistes (41 %), les pharmaciens (36 %), le personnel technique en soins dentaires et les assistants dentaires (35 %), les physiothérapeutes (32 %) et les vétérinaires (30 %)) étaient plus élevés comparativement à ceux qui possédaient des titres de compétences généraux conduisant à travailler dans des domaines comme le commerce, l'administration et le marketing (8 %). On observe également des taux spécifiques de concordance études-emploi élevés chez les immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux métiers réglementés (par exemple, les charpentiers-menuisiers et les directeurs de la construction (37 %), les mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels, et les mécaniciens d'équipement lourd (31 %), les soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser, les machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage, et les outilleurs-ajusteurs (30 %)).

Tableau 18

Taux spécifiques de concordance études-emploi des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger selon le programme d'enseignement, Canada, 2006

Programmes d'enseignement	Immigrants formés à l'étranger	
	nombre	Taux spécifique de concordance études-emploi
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	**147 585**	**16,7**
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	6 850	43,2
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	1 670	41,2
Charpenterie / Charpentier	1 605	37,2
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	2 830	36,0
Services dentaires de soutien et professions connexes	1 820	34,8
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	1 530	32,3
Programmes en informatique[1]	15 630	31,8
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – Technologue / Technicien	1 375	30,5
Travail de précision des métaux	5 725	30,0
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	540	29,9
Arts culinaires et services connexes	2 975	25,5
Sciences infirmières	10 670	24,9
Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	2 120	22,6
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	3 090	20,8
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A./M.Sc., Ph.D.)	1 740	19,4
Programmes en génie	35 965	18,7
Services de soutien administratifs	5 460	18,0
Travail social	880	16,1
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	11 985	16,1
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	420	14,9
Chimie	2 410	14,8
Programmes en éducation[2]	9 415	14,3
Bibliothéconomie (autres)	310	14,3
Entretien et réparation de véhicules	2 840	14,1
Science de la gestion et méthodes quantitatives	50	12,8
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	945	12,3
Journalisme	330	10,2
Planification urbaine, communautaire et régionale	105	9,7
Design et arts appliqués	1 185	9,2
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	1 230	8,9
Commerce (général), Administration / Gestion commerciale, et Marketing	8 185	8,2
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	175	8,0
Sciences forestières	150	7,3
Psychologie (général) et Psychologie clinique	615	6,9
Technologue / Technicien en génie	2 865	6,6
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	595	6,3
Biologie (général)	360	5,1
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	110	4,8
Physique	295	3,5
Technologue / Technicien en science physique	45	2,5
Économie	380	1,2
Agriculture (général) et Phytologie	115	1,1
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).
2. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Le « taux spécifique de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Sexe, âge et taux globaux de concordance études-emploi

Les données du Recensement de 2006 montrent que les immigrants de 35 à 54 ans formés à l'étranger étaient proportionnellement plus nombreux que les immigrants plus jeunes (de 25 à 34 ans) et plus âgés (de 55 à 64 ans) à travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

En outre, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler dans ces professions (49 % contre 33 %) et, comme le montre le tableau 19, on observe ce phénomène pour tous les programmes d'enseignement conduisant aux professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC et dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger*.

Selon certaines études, les effets de divers facteurs sociodémographiques, dont l'âge et le sexe, sur la probabilité de travailler dans des domaines connexes semblent parfois contradictoires, et ces différences sont difficiles à expliquer (Boudarbat et Chernoff, 2009).

Tableau 19

Taux globaux de concordance études-emploi des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger et travaillant à temps plein toute l'année selon le programme d'enseignement et le sexe, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger		
	Ensemble	Femme	Homme
Programmes d'enseignement	Taux global de concordance études-emploi		
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	41,4	33,2	48,6
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	36,4	29,6	47,1
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	32,4	30,1	37,4
Services de soutien administratifs	38,4	38,2	43,2
Commerce (général), Administration / Gestion commerciale, et Marketing	35,2	26,9	44,1
Programmes en génie	41,7	33,6	43,7
Planification urbaine, communautaire et régionale	44,9	32,9	51,5
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	38,7	31,8	42,4
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	44,2	18,2	65,5
Sciences forestières	30,0	29,7	29,8
Agriculture (général) et Phytologie	16,2	10,1	18,6
Technologue / Technicien en génie	54,4	27,9	58,4
Programmes en informatique[1]	52,3	38,3	60,4
Chimie	42,4	32,6	50,6
Biologie (général)	36,1	30,7	45,5
Science de la gestion et méthodes quantitatives	48,1	29,6	53,8
Physique	50,5	35,6	55,3
Technologue / Technicien en science physique	12,5	9,7	16,7
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	56,0	43,6	67,3
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	41,6	33,3	44,8
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	50,3	43,2	60,7
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	50,9	49,1	58,2
Sciences infirmières	48,5	48,1	54,3
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	52,1	50,9	55,6
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	49,3	45,8	56,0
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	49,2	38,5	62,7
Services dentaires de soutien et professions connexes	55,1	48,3	70,3
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	31,6	25,3	37,6
Programmes en éducation[2]	26,5	24,8	33,7
Psychologie (général) et Psychologie clinique	34,2	29,0	50,3
Travail social	38,0	36,3	44,4

Tableau 19 (fin)

Taux globaux de concordance études-emploi des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger et travaillant à temps plein toute l'année selon le programme d'enseignement et le sexe, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger		
	Ensemble	Femme	Homme
Programmes d'enseignement	Taux global de concordance études-emploi		
Économie	29,0	21,5	38,1
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	41,1	40,7	44,4
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	36,9	34,5	44,6
Bibliothéconomie (autres)	34,8	33,2	42,9
Journalisme	35,2	32,4	38,9
Design et arts appliqués	50,7	42,9	66,1
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	38,8	34,5	68,5
Arts culinaires et services connexes	48,8	35,6	54,7
Charpenterie / Charpentier	66,2	33,3	66,4
Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	55,6	33,8	56,5
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – Technologue / Technicien	66,7	40,0	67,1
Entretien et réparation de véhicules	51,0	20,7	51,4
Travail de précision des métaux	60,9	24,4	62,1

1. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).
2. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.

Notas : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Comme le montre le tableau 19, de même que c'était le cas pour les programmes d'enseignement menant aux professions de géologue, de géochimiste et de géophysicien avec un écart de 47 points de pourcentage, les plus vastes écarts entre les sexes chez les immigrants formés à l'étranger ont été observés parmi ceux qui menaient aux métiers réglementés désignés. C'est sans doute parce qu'au Canada, en général, les métiers réglementés sont dominés par les hommes (Skof, 2010). Comme le mentionne Scullen (2008), l'accès restreint est le premier obstacle auquel font face les femmes qui cherchent à travailler dans des métiers spécialisés. Malgré les progrès réalisés dans certains secteurs, les méthodes de recrutement et d'embauche qui reposent sur les réseaux traditionnels (par exemple, le recrutement par bouche à oreille) font souvent abstraction de la main-d'œuvre féminine. Cet obstacle peut s'avérer encore plus important pour les immigrantes qui, souvent, n'ont pas de réseau social à leur arrivée au pays et qui possèdent une connaissance limitée du marché du travail canadien. Inversement, l'écart entre les sexes était inférieur à sept points de pourcentage chez les immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux professions suivantes : sciences infirmières (6 points de pourcentage), secrétaires, agents d'administration, adjoints administratifs et commis de bureaux généraux (5 points de pourcentage), technologistes médicaux et assistants en anatomopathologie (5 points de pourcentage), techniciens juridiques et personnel assimilé (4 points de pourcentage), et professionnels des sciences forestières (moins de 1 point de pourcentage).

Pays d'études et taux globaux de concordance études-emploi

Les pays dans lesquels les immigrants formés à l'étranger ont obtenu leurs titres de compétences les plus élevés avaient aussi une incidence sur la probabilité de travailler dans leur domaine d'études. Les résultats du recensement montrent que, dans l'ensemble, plus de 60 % des immigrants formés à l'étranger ayant obtenu leurs titres de compétences en Irlande (70 %), en Nouvelle-Zélande (66 %), en Israël (64 %) et en Australie (63 %) travaillaient dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur (tableau 20). Inversement, moins de 45 % des immigrants ayant obtenu leurs titres de compétences en Amérique centrale, dans la plupart des pays africains (à l'exception de l'Afrique du Sud), en Amérique du Sud, aux Antilles et aux Bermudes ainsi qu'en Europe orientale et méridionale avaient trouvé une concordance études-emploi sur le marché du travail canadien.

Ces résultats semblent corroborer le constat voulant que les compétences acquises grâce à l'éducation ou à l'expérience de travail dans le pays d'origine ne sont pas directement transférables au marché du travail canadien. D'autres facteurs, dont les barrières linguistiques et la discrimination, réelle ou perçue comme telle, peuvent aussi influencer la probabilité qu'un immigrant travaillera dans son domaine d'études. Il se peut aussi que les employeurs canadiens ne disposent pas de renseignements suffisants pour évaluer la qualité de la formation reçue dans certains pays.

Tableau 20

Taux globaux de concordance études-emploi : Dix principaux pays d'études des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger, Canada, 2006

	Immigrants formés à l'étranger	
Pays d'études	nombre	Taux global de concordance études-emploi
Ensemble des pays d'études	**365 300**	**41,4**
Dix principaux pays d'études		
Irlande (Eire)	1 760	69,6
Nouvelle-Zélande	1 595	65,8
Israël	2 740	63,7
Australie	4 045	62,9
Royaume-Uni	51 820	60,4
Suède	855	59,8
France	12 440	58,8
États-Unis d'Amérique	35 275	58,5
Italie	3 600	56,3
Belgique	1 635	55,8
Ensemble des régions d'études	**365 300**	**41,4**
Amérique du Nord	35 275	58,4
Amérique centrale	4 005	29,5
Antilles et Bermudes	6 235	35,8
Amérique du Sud	11 085	37,9
Europe	**147 355**	**50,1**
Europe occidentale	28 320	53,7
Europe orientale	45 640	41,6
Europe septentrionale	56 060	60,5
Europe méridionale	17 325	44,7
Autres Europe	15	50,0
Afrique	**21 530**	**41,9**
Afrique occidentale	1 770	35,4
Afrique orientale	3 170	33,8
Afrique du Nord	9 435	37,0
Afrique centrale	415	23,2
Afrique méridionale	6 735	69,6
Autres Afrique	10	22,2
Asie	**133 580**	**33,0**
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	18 810	38,8
Asie orientale	51 315	38,0
Asie du Sud-Est	27 325	25,4
Asie méridionale	36 130	31,6
Océanie	6 240	60,3
Autres à l'extérieur du Canada	..	..
Formation à distance	15	75,0

.. indisponible pour une période de référence précise

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.

Le « taux global de concordance études-emploi » correspond à la concordance entre un programme d'enseignement donné et la meilleure profession correspondante ou une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

L'importance du pays d'études semble aussi varier selon le titre de compétences que possède une personne. Dans le cas des professions réglementées, par exemple, plus de 90 % des immigrants ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité en médecine en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni travaillaient comme médecins ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, c'était le cas de moins du quart des immigrants diplômés en médecine au Japon et en Corée du Sud.

Le pays d'études semblait moins compter pour les immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux métiers réglementés. Parmi les diplômés en arts culinaires et services connexes, par exemple, les taux de concordance études-emploi étaient plus élevés chez ceux qui avaient obtenu leur titre de compétence le plus élevé en Océanie (65 %), alors que plus de la moitié des immigrants ayant obtenu les mêmes titres de compétences en Asie (57 %) travaillaient dans la meilleure profession, mais pas nécessairement la profession correspondante.

Dans le cas des titres de compétences conduisant aux professions non réglementées, c'est chez les immigrants formés à l'étranger dans les pays d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Europe qu'on observe les taux globaux de concordance études-emploi les plus élevés[6].

Gains provenant d'un emploi à temps plein toute l'année et taux de concordance études-emploi

En général, même s'ils possédaient la même formation scolaire et s'ils travaillaient à temps plein toute l'année dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, les immigrants formés à l'étranger, qui touchaient en 2005 un revenu moyen de 56 300 $, gagnaient un peu moins que les immigrants formés au Canada (59 500 $) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (57 200 $). Comme le montre le graphique 1.9, c'était le cas dans toutes les provinces, à l'exception des provinces de l'Atlantique. En effet, les gains médians des immigrants formés à l'étranger qui vivaient dans les provinces de l'Atlantique étaient généralement plus élevés (62 300 $) que ceux des immigrants formés au Canada (56 400 $) ou des Canadiens de naissance possédant un diplôme d'études postsecondaires (49 200 $).

Graphique 1.9

Gains médians des personnes de 25 à 64 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur selon le statut d'immigrant, le lieu des études et la province, 2005

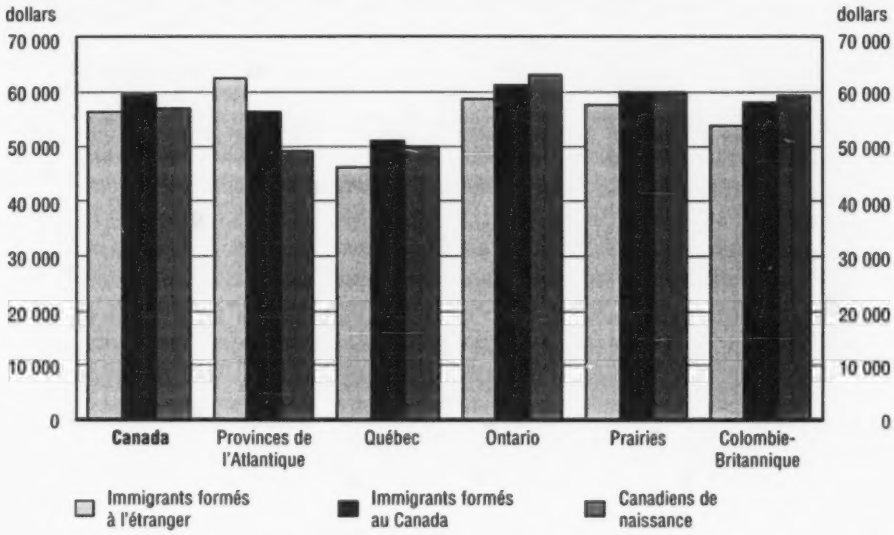

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Les gains médians correspondent au revenu reçu par les personnes de 25 à 64 ans durant l'année civile 2005.
Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

En outre, les gains médians des immigrants formés à l'étranger qui travaillaient à temps plein toute l'année en Ontario (58 600 $) et dans les provinces des Prairies (57 700 $) étaient légèrement supérieurs à la moyenne nationale de 56 300 $. Par contre, les gains médians des immigrants du Québec (46 300 $) et de la Colombie-Britannique (53 800 $) étaient inférieurs à la moyenne nationale (graphique 1.9).

Comme le montre le tableau 21, les gains médians des immigrants formés à l'étranger variaient selon domaine d'études, allant de 23 300 $ pour les diplômés en soins de beauté et en soins personnels connexes à 109 000 $ pour les diplômés en médecine.

Les écarts entre les gains des immigrants formés à l'étranger et ceux des immigrants formés au Canada variaient aussi selon le domaine d'études. Comme le montre le tableau 21, en 2005, on observe les trois écarts les plus importants chez les immigrants dont les titres de compétences conduisent aux professions suivantes : médecins (109 000 $ contre 176 000 $, soit un écart d'environ 67 000 $), avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec) (60 300 $ contre 92 200 $, soit un écart d'environ 31 900 $), et dentistes (70 700 $ contre 100 200 $, soit un écart d'environ 29 500 $).

Inversement, il existait en 2005 un écart de moins de 3 000 $ dans les gains des immigrants dont les titres de compétences conduisaient aux professions suivantes : secrétaires, agents d'administration, adjoints de direction et commis de bureau généraux (40 000 $ contre 38 900 $); techniciens en génie (55 900 $ contre 57 300 $); physiciens et astronomes (74 200 $ contre 74 300 $); physiothérapeutes (63 200 $ contre 61 000 $); assistants dentaires et professions connexes (39 500 $ contre 37 200 $); psychologues (61 000 $ contre 62 200 $); travailleurs sociaux (51 400 $ contre 51 300 $); coiffeurs et barbiers (23 300 $ contre 22 500 $); chefs et cuisiniers (33 800 $ contre 35 500 $); mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels, et mécaniciens d'équipement lourd (64 800 $ contre 64 300 $); mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (47 800 $ contre 48 700 $); et soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser, machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage, et outilleurs-ajusteurs (54 800 $ contre 55 900 $).

Tableau 21

Gains médians des personnes de 25 à 64 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur selon le statut d'immigrant, le lieu des études et le programme d'enseignement, Canada, 2005

Programmes d'enseignement	Canadiens de naissance	Immigrants formés à l'étranger	Immigrants formés au Canada
	Gains médians ($)		
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	**57 191**	**56 328**	**59 526**
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	57 172	46 659	55 789
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	62 654	50 036	60 620
Services de soutien administratifs	35 044	40 409	38 859
Commerce (général), Administration / Gestion commerciale, et Marketing	63 948	50 833	61 005
Programmes en génie	83 478	67 211	78 703
Planification urbaine, communautaire et régionale	70 095	60 141	66 854
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	61 780	52 814	65 112
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	60 038	64 964	51 235
Sciences forestières	63 816	55 173	71 589
Agriculture (général) et Phytologie	59 411	44 582	65 381
Technologue / Technicien en génie	59 966	55 908	57 339
Programmes en informatique[1]	55 965	64 174	58 394
Chimie	72 296	59 123	73 040
Biologie (général)	62 413	53 847	60 738
Science de la gestion et méthodes quantitatives	87 642	80 141	75 615
Physique	80 232	74 202	74 282
Technologue / Technicien en science physique	58 461	44 333	59 344
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	165 084	108 950	176 007
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	71 829	59 986	65 736
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	86 937	80 257	85 975
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	57 965	63 207	60 989
Sciences infirmières	57 574	63 362	59 906
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	51 347	44 269	52 074
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	59 277	56 835	64 521
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	129 058	70 695	100 173
Services dentaires de soutien et professions connexes	38 263	39 488	37 205
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	98 956	60 256	92 179
Programmes en éducation[2]	59 982	53 527	63 454
Psychologie (général) et Psychologie clinique	60 883	61 025	62 172
Travail social	50 037	51 422	51 314
Économie	80 533	50 004	67 804
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	40 591	40 131	45 578

Tableau 21 (fin)

Gains médians des personnes de 25 à 64 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur selon le statut d'immigrant, le lieu des études et le programme d'enseignement, Canada, 2005

Programmes d'enseignement	Canadiens de naissance	Immigrants formés à l'étranger	Immigrants formés au Canada
	Gains médians ($)		
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	58 967	47 810	57 195
Bibliothéconomie (autres)	63 148	49 961	62 166
Journalisme	54 126	44 332	57 485
Design et arts appliqués	39 999	35 285	40 628
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	21 430	23 297	22 521
Arts culinaires et services connexes	33 930	33 802	35 541
Charpenterie / Charpentier	45 836	45 481	50 036
Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	62 299	53 982	61 785
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – Technologue / Technicien	64 793	64 807	64 344
Entretien et réparation de véhicules	47 220	47 834	48 694
Travail de précision des métaux	52 452	54 764	55 857

1. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).
2. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.

Notas : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Les gains médians correspondent au revenu reçu par les personnes de 25 à 64 ans durant l'année civile 2005.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Les gains médians des immigrants formés à l'étranger et occupés à temps plein toute l'année qui travaillaient dans la meilleure profession, mais pas nécessairement dans la profession correspondante, étaient nettement supérieurs à ceux des immigrants qui travaillaient dans une profession pour laquelle ils étaient surqualifiés (56 300 $ contre 34 300 $) (tableaux 21 et 22).

Tableau 22

Gains médians des personnes de 25 à 64 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année dans une profession pour laquelle ils étaient surqualifiés selon le statut d'immigrant, le lieu des études et le programme d'enseignement, Canada, 2005

Programmes d'enseignement	Canadiens de naissance	Immigrants formés à l'étranger	Immigrants formés au Canada
	Gains médians ($)		
Ensemble des programmes d'enseignement menant aux professions ciblées	**39 124**	**34 324**	**38 642**
Comptabilité et services connexes et Finance et services de gestion financière	36 769	32 018	36 244
Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	43 353	35 236	42 003
Services de soutien administratifs	30 214	29 976	31 934
Commerce (général), Administration / Gestion commerciale, et Marketing	43 036	34 458	40 929
Programmes en génie	59 973	39 066	50 114
Planification urbaine, communautaire et régionale	49 085	32 176	45 776
Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	50 005	36 548	44 824
Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	49 102	26 123	46 851
Sciences forestières	50 157	36 970	52 594
Agriculture (général) et Phytologie	33 824	28 334	33 819
Technologue / Technicien en génie	44 093	33 936	40 018
Programmes en informatique[1]	36 150	32 800	35 824
Chimie	58 047	37 050	47 877
Biologie (général)	48 695	32 765	47 545
Science de la gestion et méthodes quantitatives	60 550	32 872	41 740
Physique	50 141	35 180	46 307
Technologue / Technicien en science physique	47 599	34 880	39 681
Médecine (M.D.) et Programmes de résidence en médecine	64 840	37 340	49 907
Médecine vétérinaire (D.M.V.) et Programmes de résidence en médecine vétérinaire	39 681	33 281	63 448
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	50 018	34 305	43 073
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	39 161	31 111	38 494
Sciences infirmières	32 567	31 648	34 646
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	32 455	32 645	33 346
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	38 298	25 173	37 945
Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) et Programmes de résidence en médecine dentaire	28 774	33 282	84 050
Services dentaires de soutien et professions connexes	32 977	28 703	31 198
Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) et Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	53 234	31 716	46 775
Programmes en éducation[2]	37 263	30 164	35 077
Psychologie (général) et Psychologie clinique	42 735	32 842	41 465
Travail social	36 707	36 827	38 020
Économie	52 127	32 674	41 890
Services de soutien juridique et Droit, professions connexes et études du droit (autres)	34 335	24 513	36 658
Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	39 486	33 543	41 123
Bibliothéconomie (autres)	41 594	33 799	41 256
Journalisme	37 842	29 440	36 446
Design et arts appliqués	32 871	28 782	31 279
Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	24 308	28 121	26 430
Arts culinaires et services connexes	30 690	31 133	33 058
Charpenterie / Charpentier	39 692	37 218	43 588
Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	41 208	35 555	37 811
Entretien et réparation d'équipement lourd / industriel – Technologue / Technicien	46 347	41 000	43 408
Entretien et réparation de véhicules	41 151	37 438	39 549
Travail de précision des métaux	41 882	39 771	44 111

1. Les programmes en informatique sont les suivants : Programmation informatique; Traitement des données – Technologue / Technicien; Sciences de l'information / Études sur l'information; Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques; Informatique; Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques; Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications; Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion; Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres).
2. Les programmes en éducation sont les suivants : Éducation (général); Éducation spécialisée et enseignement spécial; Services de counseling aux étudiants et services du personnel; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques; Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques.

Notes : Les personnes qui étaient aux études en 2006 sont exclues.
Les gains médians correspondent au revenu reçu par les personnes de 25 à 64 ans durant l'année civile 2005.

Source : Recensement de la population de 2006, Statistique Canada.

Ainsi que nous l'avons observé plus tôt, même s'ils possédaient la même formation scolaire et s'ils travaillaient à temps plein toute l'année dans une profession pour laquelle ils sont surqualifiés, les immigrants formés à l'étranger gagnaient, en général, un peu moins (34 300 $ en 2005) que les immigrants formés au Canada (38 600 $) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (39 100 $) (tableau 22).

Résumé

Si l'une des principales fonctions de la scolarité, obtenue au pays ou à l'étranger, consiste à inculquer des compétences qui serviront plus tard dans l'emploi, un faible taux de concordance études-emploi constituerait alors un gaspillage des ressources, tant pour le travailleur que pour l'ensemble de la société.

Les résultats du recensement montrent, pour 2006, de faibles taux de concordance études-emploi chez les immigrants formés à l'étranger. En effet, parmi les 881 600 immigrants formés à l'étranger ayant obtenu leurs titres de compétences postsecondaires dans un domaine d'études qui conduit normalement à l'une des professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC, environ un sur cinq (17 %) seulement travaillait dans la meilleure profession correspondante. Cette proportion grimpait à 41 % dans le cas de professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur.

Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis longtemps étaient plus susceptibles que les immigrants récents de travailler dans leur domaine d'études ou dans une profession équivalente. En 2006, environ 45 % des immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de dix ans travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente, contre environ 42 % des immigrants récents et 34 % des immigrants très récents. Toutefois, même après dix ans passés au Canada, le taux de concordance études-emploi des immigrants formés à l'étranger était inférieur de plus de 15 points de pourcentage à celui des immigrants formés au Canada et des Canadiens de naissance.

Notre analyse révèle que la probabilité d'une bonne concordance études-emploi varie selon le pays dans lequel les immigrants formés à l'étranger ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité. Dans l'ensemble, en 2006, plus de 60 % des immigrants formés à l'étranger ayant obtenu leurs titres de compétences en Irlande (70 %), en Nouvelle-Zélande (66 %), en Israël (64 %) et en Australie (63 %) travaillaient dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, les taux de concordance études-emploi des immigrants ayant obtenu leurs titres de compétences ailleurs qu'en Europe, en Océanie, en Amérique du Nord et en Afrique du Sud étaient inférieurs à 45 % en 2006.

Les immigrants formés à l'étranger ne se heurtaient pas tous aux mêmes obstacles; en 2006, selon leur domaine d'études, certains étaient plus susceptibles que d'autres de travailler dans une profession connexe. Comme on pouvait s'y attendre, les immigrants ayant étudié dans des domaines où existait un lien évident entre les diplômes et la capacité de répondre aux exigences de la profession (c'est le cas de la plupart des professions et des métiers réglementés) ont enregistré en

général des taux de concordance études-emploi supérieurs à ceux des immigrants qui avaient étudié dans un domaine d'études où ce lien était moins direct.

L'importance du pays d'études variait aussi selon le titre de compétences. Ainsi, plus de 90 % des immigrants diplômés en médecine en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni travaillaient comme médecin ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, c'était le cas de moins du quart des immigrants ayant obtenu un diplôme semblable au Japon ou en Corée du Sud. Le pays d'études jouait un rôle moins important dans le cas des immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux professions de chef, de cuisinier, de coiffeur et de barbier.

En général, même s'ils possédaient la même formation scolaire et s'ils travaillaient à temps plein toute l'année dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, les immigrants formés à l'étranger, qui touchaient en 2005 un revenu moyen de 56 300 $, gagnaient un peu moins que les immigrants formés au Canada (59 500 $) et que les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (57 200 $). Naturellement, les gains médians des immigrants formés à l'étranger et occupés à temps plein toute l'année qui travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente étaient nettement supérieurs à ceux des immigrants qui travaillaient dans une profession pour laquelle ils étaient surqualifiés (56 300 $ contre 34 300 $).

Le sexe compte parmi les caractéristiques qui semblent faciliter la transition au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, les hommes étant plus susceptibles que les femmes de travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession équivalente (49 % contre 33 %). On observe également des écarts selon l'âge : les immigrants de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans formés à l'étranger ont enregistré des taux de concordance études-emploi plus élevés que les immigrants plus jeunes (de 25 à 34 ans) et plus âgés (de 55 à 64 ans).

Résumé et conclusions

L'immigration constitue une composante de plus en plus importante de la croissance démographique du Canada, qui reçoit chaque année plus de 200 000 immigrants. Les immigrants enrichissent énormément le bassin de Canadiens possédant un diplôme d'études postsecondaires.

À leur arrivée, toutefois, les immigrants formés à l'étranger doivent s'adapter à la fois pour s'intégrer à la société et pour trouver un travail lié à leur domaine d'études. Comme le montrent les données du Recensement de 2006, les taux d'emploi des immigrants du principal groupe d'âge actif formés à l'étranger (75 %) étaient, en général, inférieurs à ceux des Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires ou des immigrants ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité au Canada, soit environ 82 % dans les deux cas.

Ce désavantage relatif tient pour une bonne part au fait que, souvent, les compétences acquises par les immigrants dans leur pays d'origine ne sont pas directement transférables à l'économie d'accueil. Les immigrants qui arrivent au Canada peuvent aussi manquer d'autres compétences, comme la maîtrise de l'anglais ou du français. Plusieurs facteurs, dont la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, le niveau de scolarité, l'étendue de l'expérience acquise à l'étranger et au Canada, la qualité différente de l'enseignement dans certains pays, les barrières linguistiques et les difficultés connexes, la force des réseaux sociaux, la connaissance du marché du travail canadien et la discrimination, réelle ou perçue comme telle, peuvent aussi influencer la situation des immigrants sur le marché du travail par rapport à celle des Canadiens de naissance. Bon nombre de nouveaux venus formés à l'étranger poursuivent leurs études et leur formation lorsqu'ils prennent conscience des obstacles que constituent l'absence de scolarité et d'expérience acquises au Canada. En 2006, parmi les immigrants très récents formés à l'étranger, un peu plus d'un sur cinq (22 %) était aux études, comparativement à environ 12 % des immigrants récents et à 7 % des immigrants de longue date âgés de 25 à 64 ans et formés à l'étranger.

Bien que les chances d'obtenir un emploi augmentent avec le temps, de nombreux immigrants doivent attendre plusieurs années avant de pouvoir travailler. En effet, parmi les immigrants très récents formés à l'étranger, moins de sept sur dix (68 %) étaient occupés en 2006, comparativement à environ huit sur dix dans le cas des immigrants récents (79 %) et des immigrants de longue date (77 %) formés à l'étranger.

Il se peut également que plus longtemps un immigrant est incapable d'exercer une profession dans son domaine de spécialisation, plus il est susceptible de subir l'« atrophie des compétences », ce qui réduit ses chances de trouver du travail dans son domaine de spécialisation (Lochhead, 2002). D'autres facteurs, dont la conjoncture économique pendant une période d'établissement donnée, jouent un rôle à cet égard.

Même après avoir obtenu un emploi, les immigrants formés à l'étranger gagnaient généralement moins que les immigrants formés au Canada et que les travailleurs nés au Canada ayant fait des études postsecondaires. En 2005, les immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger et travaillant à temps plein toute l'année gagnaient en moyenne 40 800 $, soit un peu moins que les gains médians déclarés par les immigrants formés au Canada (49 000 $) et par les travailleurs à temps plein toute l'année nés au Canada et ayant fait des études postsecondaires (49 300 $).

Ces résultats semblent corroborer le constat voulant que les faibles gains des immigrants sont souvent attribués à la spécificité du capital humain; les compétences acquises grâce à l'éducation ou à l'expérience de travail dans le pays d'origine ne sont pas directement transférables au pays d'accueil, de sorte que des immigrants apparemment qualifiés occupent des emplois faiblement rémunérés.

Les renseignements sur la proportion d'immigrants formés à l'étranger qui travaillent dans leur domaine d'études intéressent également diverses parties intéressées, puisqu'ils reflètent la reconnaissance (ou la non-reconnaissance) des titres de compétences et de l'expérience de travail acquis à l'étranger. Comme le montrent les données du recensement, une faible proportion (17 %) des immigrants de 25 à 64 ans formés à l'étranger qui n'étaient pas aux études en 2006 travaillaient dans une profession liée à leur domaine d'études (par exemple, des diplômés en génie travaillaient comme ingénieurs). Cette proportion grimpait à 41 % dans le cas de professions exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur (par exemple, des diplômés en génie travaillaient comme architectes ou comme gestionnaires). Néanmoins, ce pourcentage était nettement inférieur à la proportion observée chez les immigrants formés au Canada (61 %) et chez les Canadiens de naissance ayant fait des études postsecondaires (63 %).

Cet écart s'est amenuisé quelque peu avec le temps. En 2006, environ 45 % des immigrants formés à l'étranger établis au Canada depuis plus de dix ans travaillaient dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, contre environ 34 % des immigrants très récents. Toutefois, même après dix ans au Canada, le taux de concordance des immigrants du principal groupe d'âge actif (de 25 à 64 ans) formés à l'étranger et qui n'étaient pas aux études en 2006 était inférieur de 18 points de pourcentage à celui des personnes nées au Canada (45 % contre 63 %).

Ces faibles taux de concordance des immigrants formés à l'étranger donnent à penser que ces personnes ont du mal à faire reconnaître leurs titres de compétences étrangers ou leur expérience de travail antérieure acquise à l'étranger. D'autres facteurs peuvent également être en cause : la conjoncture du marché du travail (demande de main-d'œuvre dans certaines professions), les aptitudes linguistiques et les décisions personnelles, comme le désir de travailler dans la profession liée au domaine d'études.

À l'échelle provinciale, la probabilité de travailler dans la meilleure profession correspondante ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur était plus élevée chez les immigrants formés à l'étranger qui vivaient dans les provinces de l'Atlantique (51 %) et dans les provinces où le marché du travail était vigoureux en 2006, comme la Saskatchewan (47 %) et l'Alberta (45 %). Les plus grandes provinces canadiennes, soit l'Ontario,

le Québec et la Colombie-Britannique, enregistraient des taux de concordance études-emploi à peu près égaux à la moyenne nationale (entre 40 % et 42 %).

Le sexe compte parmi les caractéristiques qui semblent faciliter la transition au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger, les hommes étant plus susceptibles que les femmes de travailler dans la « meilleure profession possible, mais pas nécessairement la profession correspondante » (49 % contre 33 %). C'était aussi le cas des personnes de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans formées à l'étranger, par comparaison avec les personnes plus jeunes (de 25 à 34 ans) et plus âgées (de 55 à 64 ans).

Le pays dans lequel les immigrants formés à l'étranger ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité avait également une incidence sur la probabilité de travailler ou non dans leur domaine d'études. Dans l'ensemble, plus de 60 % des immigrants formés à l'étranger ayant obtenu leurs titres de compétences en Irlande (70 %), en Nouvelle-Zélande (66 %), en Israël (64 %) et en Australie (63 %) travaillaient dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur. Par contre, avec des taux de concordance études-emploi inférieurs à 45 %, les immigrants ayant obtenu leurs titres de compétences ailleurs qu'en Europe, en Océanie, en Amérique du Nord et en Afrique du Sud avaient plus de mal à trouver un emploi dans leur domaine d'études ou dans une profession équivalente.

Le rôle du pays d'études varie aussi selon le titre de compétences que possède une personne. Ainsi, plus de 90 % des immigrants diplômés en médecine en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni travaillaient comme médecin ou dans une profession exigeant un niveau de compétence semblable ou supérieur, comparativement à moins du quart des immigrants ayant obtenu un diplôme semblable au Japon ou en Corée du Sud. Le pays d'études semblait jouer un rôle moins important dans le cas des immigrants formés à l'étranger dont les titres de compétences conduisaient aux professions de chef, de cuisinier, de coiffeur et de barbier.

Il est important de préciser que l'analyse discutée dans ce rapport est de nature descriptive; à l'aide des données du Recensement de 2006, elle présente un profil sociodémographique des immigrants au Canada qui ont complété leurs études postsecondaires et compare leurs résultats à ceux des Canadiens de naissance ayant complétés leurs études postsecondaires, soit au Canada ou à l'étranger. De ce fait, les résultats doivent être interprétés avec une certaine prudence. Ce rapport, tout comme d'autres études antérieures, ont établi que les immigrants, et en particulier les immigrants très récents, ont de moins bons résultats sur le marché du travail (taux d'emploi et gains inférieurs) que les Canadiens de naissance. Alors que diverses études ont proposé des explications concurrentes sur les différences observées sur le marché du travail, la contribution de chacun des facteurs identifiés au désavantage des immigrants est aussi discutée. Ce rapport montre que parmi les immigrants, les différences observées sur le marché du travail existent également entre ceux qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger et ceux qui l'ont obtenu au Canada.

La deuxième phase de cette analyse, laquelle sera abordée dans un rapport distinct, examinera l'interrelation entre les facteurs par l'entremise d'une analyse multivariée. Ceci permettra une évaluation de la contribution de différents facteurs à l'intégration au marché du travail canadien des immigrants formés à l'étranger.

Références

Bonikowska, Aneta, David A. Green et W. Craig Riddell. 2008. *Littératie et marché du travail : Les capacités cognitives et les gains des immigrants.* Enquête international sur l'alphabétisation des adultes. N° 89-552-M N° 020 au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-552-m/89-552-m2008020-fra.pdf.

Boudarbat, Brahim et Victor Chernoff. 2009. *The Determinants of Education-Job Match among Canadian University Graduates.* Discussion Paper Series. IZA DP No. 4513. http://ftp.iza.org/dp4513.pdf.

Boyd, Monica et Grant Schellenberg. 2007. Réagrément et professions des médecins et ingénieurs immigrants. *Tendances sociales canadiennes.* N° 11-008 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 10 p. Septembre 2007. http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007004/pdf/10312-fra.pdf.

Citoyenneté et Immigration Canada. 2010. *Demande de citoyenneté canadienne – Adultes (18 ans ou plus).* CIT 0002F (03-2010). http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/citoyen/0002F.pdf.

Forum des ministres du marché du travail (FMMT). 2009. *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.* Plan d'action économique du Canada. N° HS4-91/2009F-PDF au catalogue. http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/publications/rtcae/cpc_dossier/PDF/cpc.pdf.

Galarneau, Diane et René Morrisette. 2008. *Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises.* L'emploi et le revenu en perspective. Vol. 9 N° 12. N° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. http://statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008112/pdf/10766-fra.pdf.

Gilmore, Jason et Christel Le Petit. 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007: analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires.* Série d'analyses de la population active immigrante. N° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/71-606-x/71-606-x2008004-fra.pdf.

Heijke, H., C. Meng, et C. Ris. 2003. *Fitting to the job: the role of generic and vocational competencies in adjustment and performance.* Labour Economics, Vol. 10 (p215-229).

Lochhead, Clarence. 2002. *Employment Sponsored Training among Recent Immigrants.* Canadian Labour and Business Centre. 15 pages. http://www.cspc.ca/files/Reports/Fitting_In/Training_among_Recent_Immigrants_-_WES.pdf.

Oreopoulos, Philip. 2008. *Why do Skilled Immigrants Struggle in the Labour Market: A Field Experiment with Six Thousand Résumés.* Economics Department, University of British Columbia.

Picot, Garnett and Feng Hou. 2009. *Seeking Success in Canada and the United States: the Determinants of Labour Market Outcomes Among the Children of Immigrants.* Canadian Labour Market and Skills Researcher Network. Working Paper No. 48. http://ideas.repec.org/p/ubc/clssrn/clsrn_admin-2009-63.html.

Reitz, Jeffery. 2007. *Immigrant Employment Success in Canada, Part I: Individual and Contextual Causes.* Journal of International Migration and Integration 8:11-36.

Schellenberg, Grant et Hélène Maheux. 2007. Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : faits saillants des trios vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada. *Tendances sociales canadiennes.* N° 11-008 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 37 p. Avril 2007. http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007000/pdf/9627-fra.pdf.

Scullen, Jennifer. 2008. *Women in Male Dominated Trades: It's still a man's world.* Prepared for the Saskatchewan Apprenticeship and Trades Certification Commission. 47 pages. http://www.saskapprenticeship.ca/siteimages/misc_pamphlets_newletters/women_in_the_trades_FINAL2008.pdf.

Skof, Karl. 2010. Tendances dans les métiers : nombre total d'inscriptions, de diplômés et d'attestations des apprentis inscrits, 1991 à 2007. *Questions d'éducation.* Vol. 6 N° 6. N° 81-004-X au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2009006/article/11127-fra.htm.

Statistique Canada. 2005. *Enquête longitudinal auprès des immigrants du Canada : Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, 2003.* N° 89-615-XIF au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/89-615-x/89-615-x2005001-fra.pdf.

Statistique Canada. 2007a. *Immigration au Canada : Un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006.* N° 97-557-XIF au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/pdf/97-557-XIF2006001.pdf.

Statistique Canada. 2007b. *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006.* N° 97-555-XIF au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/pdf/97-555-XIE2006001-fra.pdf.

Statistique Canada. 2008a. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006 : résultats.* N° 97-560-X au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-560/pdf/97-560-XIF2006001-eng.pdf.

Statistique Canada. 2008b. *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006.* N° 97-563-X au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-563/pdf/97-563-XIF2006001.pdf.

Statistique Canada. 2008c. *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : résultats.* N° 97-562-X au catalogue de Statistique Canada. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-562/pdf/97-562-XIF2006001.pdf.

Zietsma, Danielle. 2010. *Immigrants exerçant des professions réglementées.* L'emploi et le revenu en perspective. Vol. 11 N° 2. N° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. http://statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010102/pdf/11121-fra.pdf.

Annexe 1

Régions et pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires

Le tableau ci-dessous montre la liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires.

La question 31 du recensement : *« Dans quelle province, quel territoire ou quel pays cette personne a-t-elle obtenu son certificat ou diplôme le plus élevé ? »* a servi à déterminer le pays dans lequel les immigrants avaient obtenu leur plus haut niveau de scolarité au-delà des études secondaires.

Les personnes **formées à l'étranger** comprennent toutes les personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut niveau de scolarité (certificat, diplôme ou grade) « à l'extérieur du Canada », alors que les personnes **formées au Canada** comprennent toutes celles qui avaient fait leurs études « au Canada ».

Tableau A.1.1

Liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires

Régions et sous-régions d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires	Pays / Provinces d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires
Formés au Canada	
Canada	Terre-Neuve-et-Labrador Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique Yukon Territoires du Nord-Ouest Nunavut
Formés à l'étranger	
Amérique du Nord	États-Unis d'Amérique Autres pays d'Amérique du Nord[1]
Amérique centrale	Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama

Tableau A.1.1 (suite)

Liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires

Régions et sous-régions d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires	Pays / Provinces d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires
	Formés à l'étranger
Antilles et Bermudes	Antigua and Barbuda Barbade Bermudes Cuba Dominique République Dominicaine Grenade Haïti Jamaïque Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Trinité-et-Tobago Autres pays des Antilles et des Bermudes[2]
Amérique du Sud	Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Équateur Guyana Paraguay Pérou Suriname Uruguay Venezuela Autres pays d'Amérique du Sud[3]
	Europe
Europe occidentale	Autriche Belgique France Allemagne Pays-Bas Suisse Autres pays d'Europe occidentale[4]
Europe orientale	Bulgarie République tchèque Slovaquie Tchécoslovaquie, n.d.a. Hongrie Pologne Roumanie Estonie Lettonie Lituanie Belarus République de Moldavie Fédération de Russie Ukraine URSS, n.d.a.
Europe septentrionale	Irlande (EIRE) Danemark (comprend les îles Féroé) Finlande Islande Norvège (comprend Svalbard et l'île de Jan Mayen) Suède Royaume-Uni

Tableau A.1.1 (suite)

Liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires

Régions et sous-régions d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires	Pays / Provinces d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires
	Europe
Europe méridionale	Albanie Grèce Italie Malte Portugal Espagne Bosnie-Herzégovine Croatie Macédoine Serbie et Monténégro Slovénie Yougoslavie, n.d.a. Autres pays d'Europe méridionale[5]
Autres Europe	
	Afrique
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire Ghana Guinée Nigéria Sénégal Sierra Leone Autres pays d'Afrique occidentale[6]
Afrique orientale	Burundi Érythrée Éthiopie Kenya Madagascar Maurice Rwanda Somalie République unie de Tanzanie Ouganda Zambie Zimbabwe Autres pays d'Afrique orientale[7]
Afrique du Nord	Algérie Égypte Libye Maroc Soudan Tunisie
Afrique centrale	Angola Cameroun République démocratique du Congo Autres pays d'Afrique centrale[8]
Afrique méridionale	République d'Afrique du Sud Autres pays d'Afrique méridionale[9]
Autres Afrique	
	Asie
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	Afghanistan Chypre Iran Iraq Israël Jordanie Koweït

Tableau A.1.1 (fin)

Liste détaillée des régions et des pays d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires

Régions et sous-régions d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires	Pays/Provinces d'obtention du plus haut niveau d'études postsecondaires
	Asie
	Liban
	Palestine
	Arabie saoudite
	Syrie
	Émirats arabes unis
	Turquie
	Kazakhstan
	Ouzbékistan
	Arménie
	Azerbaïdjan
	Autres pays d'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient[10]
Asie orientale	République populaire de Chine (incluant la Chine)
	Zone administrative spéciale de Hong Kong
	Zone administrative spéciale de Macao
	Japon
	Corée du Sud (incluant la Corée)
	Taïwan
	Autres pays d'Asie orientale[11]
Asie du Sud-Est	Brunei Darussalam
	Cambodge
	Indonésie
	Laos
	Malaisie
	Myanmar
	Philippines
	Singapour
	Thaïlande
	Viet Nam
Asie méridionale	Bangladesh
	Inde
	Népal
	Pakistan
	Sri Lanka
	Autres pays d'Asie méridionale[12]
Océanie	Australie
	Fidji
	Nouvelle-Zélande
	Autres pays d'Océanie[13]
Autres – Formés à l'étranger	
Formation à distance[14]	

1. « Autres pays d'Amérique du Nord » comprend le Groenland et Saint-Pierre-et-Miquelon.
2. « Autres pays des Antilles et des Bermudes » comprend Anguilla, Aruba, les Bahamas, les îles Caïmans, la Guadeloupe, la Martinique, Montserrat, les Antilles néerlandaises, Porto Rico, les îles Vierges britanniques, les îles Vierges américaines et les autres îles des Antilles.
3. « Autres pays d'Amérique du Sud » comprend la Guyane française et les autres pays d'Amérique du Sud.
4. « Autres pays d'Europe occidentale » comprend le Liechtenstein, le Luxembourg et Monaco.
5. « Autres pays d'Europe méridionale » comprend Gibraltar et le Saint-Siège (Cité du Vatican).
6. « Autres pays d'Afrique occidentale » comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Togo.
7. « Autres pays d'Afrique orientale » comprend les Comores, Djibouti, le Malawi, le Mozambique, la Réunion et les Seychelles.
8. « Autres pays d'Afrique centrale » comprend la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo et le Gabon.
9. « Autres pays d'Afrique méridionale » comprend le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.
10. « Autres pays d'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient » comprend Bahreïn, Oman, le Qatar, le Yémen, la Géorgie, le Kirghizstan, le Tadjikistan et le Turkménistan.
11. « Autres pays d'Asie orientale » comprend la Corée du Nord et la Mongolie.
12. « Autres pays d'Asie méridionale » comprend la Cisjordanie et la bande de Gaza.
13. « Autres pays d'Océanie » comprend Nauru, la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Tonga.
14. Les personnes formées à l'étranger comprennent celles qui ont suivi un apprentissage à distance.

Annexe 2

Régions et pays de naissance

Le tableau ci-dessous montre la liste détaillée des régions et des pays de naissance.

La question 9 du recensement : *« Où cette personne est-elle née? »* a servi à déterminer la région et le pays de naissance des répondants.

Tableau A.2.1
Liste détaillée des régions et pays de naissance

Régions et sous-régions de naissance	Pays / Provinces de naissance
Né au Canada	
Canada	Terre-Neuve-et-Labrador Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Iberta Colombie-Britannique Yukon Territoires du Nord-Ouest Nunavut
Né à l'extérieur du Canada	
Amérique du Nord	États-Unis d'Amérique Autres pays d'Amérique du Nord[1]
Amérique centrale	Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama
Antilles et Bermudes	Antigua and Barbuda Barbade Bermudes Cuba Dominique République Dominicaine Grenade Haïti Jamaïque Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Trinité-et-Tobago Autres pays des Antilles et des Bermudes[2]

Tableau A.2.1 (suite)

Liste détaillée des régions et pays de naissance

Régions et sous-régions de naissance	Pays / Provinces de naissance
Amérique du Sud	Argentine
	Bolivie
	Brésil
	Chili
	Colombie
	Équateur
	Guyana
	Paraguay
	Pérou
	Suriname
	Uruguay
	Venezuela
	Autres pays d'Amérique du Sud[3]
	Europe
Europe occidentale	Autriche
	Belgique
	France
	Allemagne
	Pays-Bas
	Suisse
	Autres pays d'Europe occidentale[4]
Europe orientale	Bulgarie
	République tchèque
	Slovaquie
	Tchécoslovaquie, n.d.a.
	Hongrie
	Pologne
	Roumanie
	Estonie
	Lettonie
	Lituanie
	Belarus
	République de Moldavie
	Fédération de Russie
	Ukraine
	URSS, n.d.a.
Europe septentrionale	Irlande (EIRE)
	Danemark (comprend les îles Féroé)
	Finlande
	Islande
	Norvège (comprend Svalbard et l'île de Jan Mayen)
	Suède
	Royaume-Uni
Europe méridionale	Albanie
	Grèce
	Italie
	Malte
	Portugal
	Espagne
	Bosnie-Herzégovine
	Croatie
	Macédoine
	Serbie et Monténégro
	Slovénie
	Yougoslavie, n.d.a.
	Autres pays d'Europe méridionale[5]

Tableau A.2.1 (suite)
Liste détaillée des régions et pays de naissance

Régions et sous-régions de naissance	Pays / Provinces de naissance
	Afrique
Afrique occidentale	Côte d'Ivoire Ghana Guinée Nigéria Sénégal Sierra Leone Autres pays d'Afrique occidentale[6]
Afrique orientale	Burundi Érythrée Éthiopie Kenya Madagascar Maurice Rwanda Somalie République unie de Tanzanie Ouganda Zambie Zimbabwe Autres pays d'Afrique orientale[7]
Afrique du Nord	Algérie Égypte Libye Maroc Soudan Tunisie Western Sahara
Afrique centrale	Angola Cameroun République démocratique du Congo Autres pays d'Afrique centrale[8]
Afrique méridional	République d'Afrique du Sud Autres pays d'Afrique méridionale[9]
	Asie
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	Afghanistan Chypre Iran Iraq Israël Jordanie Koweït Liban Palestine / Cisjordanie / Bande de Gaza Arabie saoudite Syrie Émirats arabes unis Turquie Kazakhstan Ouzbékistan Arménie Azerbaïdjan Autres pays d'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient[10]
Asie orientale	République populaire de Chine Zone administrative spéciale de Hong Kong Zone administrative spéciale de Macao Japon Corée du Sud Taïwan Autres pays d'Asie orientale[11]

Tableau A.2.1 (fin)

Liste détaillée des régions et pays de naissance

Régions et sous-régions de naissance	Pays / Provinces de naissance
	Asie
Asie du Sud-Est	Brunei Darussalam Cambodge Timor orientale Indonésie Laos Malaisie Myanmar Philippines Singapour Thaïlande Viet Nam
Asie méridionale	Bangladesh Inde Népal Pakistan Sri Lanka Autres pays d'Asie méridionale[12]
Océanie	Australie Fidji Nouvelle-Zélande Autres pays d'Océanie[13]
Autres – Né à l'extérieur du Canada[14]	

1. « Autres pays d'Amérique du Nord » comprend le Groenland et Saint Pierre-et-Miquelon.
2. « Autres pays des Antilles et des Bermudes » comprend Anguilla, Aruba, les Bahamas, les îles Caïmans, la Guadeloupe, la Martinique, Montserrat, les Antilles néerlandaises, Porto Rico, les îles Turks et Caïques, les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines.
3. « Autres pays d'Amérique du Sud » comprend les îles Malouines et la Guyane française.
4. « Autres pays d'Europe occidentale » comprend le Liechtenstein, le Luxembourg et Monaco.
5. « Autres pays d'Europe méridionale » comprend l'Andorre, Gibraltar, le Saint-Siège (Cité du Vatican) et Saint-Marin.
6. « Autres pays d'Afrique occidentale » comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, Sainte-Hélène et le Togo.
7. « Autres pays d'Afrique orientale » comprend les Comores, Djibouti, le Malawi, Mayotte, le Mozambique, la Réunion et les Seychelles.
8. « Autres pays d'Afrique centrale » comprend la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe.
9. « Autres pays d'Afrique méridionale » comprend le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.
10. « Autres pays d'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient » comprend Bahreïn, Oman, le Qatar, le Yémen, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Géorgie.
11. « Autres pays d'Asie orientale » comprend la Corée du Nord et la Mongolie.
12. « Autres pays d'Asie méridionale » comprend le Bhoutan et les Maldives.
13. « Autres pays d'Océanie » comprend les îles Samoa américaines, les îles Cook, la Polynésie française, Guam, Kiribati, les îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, Nauru, la Nouvelle-Calédonie, Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, les Samoa, les îles Salomon, les Tonga, Tuvalu, Vanuatu et les îles Wallis-et-Futuna.
14. « Autres » comprend les lieux de naissance non classés ailleurs. Cette catégorie comprend principalement les personnes nées en mer.

Annexe 3

Liste des professions ciblées

Les tableaux ci-dessous présentent les professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC à l'aide de la Classification nationale des professions pour statistiques de 2006 (CNP-S 2006).

Le PRTCE de RHDCC vise à élaborer un processus cohérent, transparent, équitable, accessible et rigoureux pour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences étrangers de manière à améliorer la situation des immigrants formés à l'étranger sur le marché du travail, dans certaines professions et dans certains secteurs ciblés.

Tableau A.3.1

Principales professions réglementées désignées par le PRTCE de RHDCC

CNP-S	Professions
C03-C04[1,2]	Ingénieurs
C073	Ingénieurs et concepteurs en logiciel
C13-C14[1]	Technologues et techniciens en génie
B011	Vérificateurs et comptables
E13	Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation
D011-D012[1]	Médecins
F025	Traducteurs, terminologues et interprètes
D031	Pharmaciens
C023	Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture
D11[3]	Professionnels en sciences infirmières
D233	Infirmiers auxiliaires
D211	Technologistes médicaux et assistants en anatomopathologie
C051	Architectes
C013	Géologues, géochimistes et géophysiciens
D014	Vétérinaires
E012	Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)
D013	Dentistes
D22	Personnel technique en soins dentaires
D311	Assistants dentaires
D042	Physiothérapeutes
E022	Travailleurs sociaux
E034	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales
E021	Psychologues
D215	Technologues en radiation médicale
C053	Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols
C022	Professionnels des sciences forestières

1. Il ne s'agit pas d'une catégorie courante de la CNP-S.
2. La majorité des immigrants qualifiés travaillent comme ingénieurs civils (C031), ingénieurs mécaniciens (C032) et ingénieurs électriciens et ingénieurs électroniciens (C033).
3. La majorité des immigrants qualifiés travaillent comme infirmiers autorisés (D112).

Tableau A.3.2
Principales professions non réglementées désignées par le PRTCE de RHDCC

CNP-S	Professions
C071+C072+C074+ C075+C181[1,2,3]	Programmeurs en informatique et professions connexes
E112	Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire
B022	Professionnels des services aux entreprises de gestion
A13	Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité
G121	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros
B012	Analystes financiers et analystes en placements
E033	Agents de développement économique, recherchistes et experts-conseils en marketing
C012	Chimistes
A111	Directeurs financiers / Directrices financières
E111	Professeurs d'université
C021	Biologistes et autres scientifiques
B211	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
B311	Agents d'administration
A302	Directeurs de banque, du crédit et d'autres services de placements
E121	Enseignants au niveau collégial et autres instructeurs de programmes de perfectionnement
B315	Agents aux achats
A122	Gestionnaires de systèmes informatiques
E032	Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques
B313	Agents du personnel et recruteurs
G111	Représentants des ventes non techniques - commerce de gros
C111	Technologues et techniciens en chimie
E211	Techniciens juridiques et personnel assimilé
B312	Adjoints de direction
A211	Directeurs - commerce de détail
C061	Mathématiciens, statisticiens et actuaires
F141	Designers graphiques et illustrateurs
B531	Commis à la comptabilité et personnel assimilé
C011	Physiciens et astronomes
F022	Réviseurs, rédacteurs-réviseurs et chefs du service des nouvelles
B014	Autres agents financiers
A121	Directeurs des services de génie
E038	Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.
B021	Spécialistes des ressources humaines
A114	Directeurs d'autres services administratifs
F023	Journalistes
C121	Technologues et techniciens en biologie
A112	Directeurs des ressources humaines
B511	Commis de bureau généraux
F011	Bibliothécaires
E212	Travailleurs des services communautaires et sociaux
E035	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de l'enseignement
C015	Autres professionnels des sciences physiques

1. Il ne s'agit pas d'une catégorie courante de la CNP-S.
2. La majorité des immigrants qualifiés travaillent comme analystes et consultants en informatique (C071).
3. Comprend les techniciens de réseau informatique (C181), mais excluent les ingénieurs et concepteurs en logiciel (C073).

Tableau A.3.3

Principaux métiers réglementés désignés par le PRTCE de RHDCC

CNP-S	Professions
G411	Chefs
G412	Cuisiniers
H212	Électriciens industriels
H311	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage
H312	Outilleurs-ajusteurs
H421	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
A371	Directeurs de la construction
H214	Monteurs de lignes électriques et de câbles
H326	Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser
H211	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
H121	Charpentiers-menuisiers
G911	Coiffeurs et barbiers
H412	Mécaniciens d'équipement lourd
H411	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)

Annexe 4

Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence

Le tableau ci-dessous est une adaptation de la *Matrice de la Classification nationale des professions* établie par RHDCC en 2006 (concordance entre la Classification nationale des professions (CNP) utilisée par RHDCC et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) utilisée par Statistique Canada). Il présente un aperçu de la structure des classifications professionnelles fondées sur les « niveaux de compétence » et les « genres de compétence ». Pour accéder à la Matrice de la CNP 2006 établie par RHDCC, veuillez suivre ce lien : http://www5.hrsdc.gc.ca/noc/Francais/CNP/2006/pdf/Matrice.pdf.

Tableau A.4.1
Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence, CNP-S 2006

Grand groupe de professions	Professions (CNP-S 2006)	Genre de compétence	Niveau de compétence
00 – Cadre supérieur	A01 – Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	0 – Ensemble des catégories de professions	0 – Gestion
10 – Cadre supérieur en gestion des affaires, de la finance et de l'administration	A11 – Directeurs des services administratifs A30 – Directeurs des services financiers et des services aux entreprises A31 – Directeurs des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	1 – Affaires, finance et administration	0 – Gestion
11 – Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	B01 – Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité B02 – Professionnels en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	1 – Affaires, finance et administration	1 – Niveau de compétence A
12 – Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	B41 – Personnel de supervision du travail de bureau B31 – Personnel administratif et de réglementation B11 – Personnel d'administration des finances et des assurances B21 – Personnel en secrétariat	1 – Affaires, finance et administration	2 – Niveau de compétence B
14 – Personnel de bureau	B51 – Commis au travail général de bureau B52 – Commis en bureautique et en éditique B53 – Commis des finances et de l'assurance B54 – Commis de soutien administratif B55 – Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information B56 – Commis des services postaux et de messageries B57 – Commis à l'expédition et à la distribution	1 – Affaires, finance et administration	3 – Niveau de compétence C
20 – Cadre supérieur dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	A12 – Directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatiques	2 – Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	0 – Gestion

Tableau A.4.1 (suite)

Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence, CNP-S 2006

Grand groupe de professions	Professions (CNP-S 2006)	Genre de compétence	Niveau de compétence
21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	C01 – Professionnels des sciences physiques C02 – Professionnels des sciences de la vie C03 – Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique C04 – Autres professionnels en génie C05 – Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage C06 – Mathématiciens, statisticiens et actuaires C07 – Professionnels en informatique	2 – Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 – Niveau de compétence A
22 – Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	C11 – Personnel technique des sciences physiques C12 – Personnel technique des sciences de la vie C13 – Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel C14 – Personnel technique en génie électronique et électrique C15 – Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie C16 – Autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation C17 – Officiers et contrôleurs des services de transport C18 – Personnel technique en informatique	2 – Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2 – Niveau de compétence B
30 – Cadre supérieur dans le secteur de la santé, des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	A32 – Directeurs des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux A33 – Directeurs de la fonction publique	3 – Secteur de la santé (4 – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion)	0 – Gestion
31 – Personnel professionnel des soins de santé	D01 – Médecins, dentistes et vétérinaires D02 – Optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé D03 – Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes D04 – Professionnels en thérapie et en évaluation D11 – Professionnels en sciences infirmières	3 – Secteur de la santé	1 – Niveau de compétence A
32 – Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	D21 – Technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires) D22 – Personnel technique en soins dentaires D23 – Personnel technique en sois de santé (sauf soins dentaires)	3 – Secteur de la santé	2 – Niveau de compétence B
34 – Personnel de soutien des services de santé	D31 – Personnel de soutien des services de santé	3 – Secteur de la santé	3 – Niveau de compétence C
41 – Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	E01 – Juges, avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec) E11 – Professeurs et assistants d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire E12 – Enseignants au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle E13 – Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation E02 –Professionnels en psychologie, en travail social, en counseling, en religion et en probation E03 – Agents des politiques et des programmes, recherchistes et experts-conseils	4 – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	1 – Niveau de compétence A
42 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	E21 – Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	4 – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	2 – Niveau de compétence B
50 – Cadre supérieur dans le domaine des arts, de la culture, des sports et des loisirs	A34 – Directeurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs	5 – Arts, culture, sports et loisirs	0 – Gestion

Tableau A.4.1 (suite)

Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence, CNP-S 2006

Grand groupe de professions	Professions (CNP-S 2006)	Genre de compétence	Niveau de compétence
51 – Personnel professionnel des arts et de la culture	F01 – Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art F02 – Professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques F03 – Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	5 – Arts, culture, sports et loisirs	1 – Niveau de compétence A
52 – Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	F11 – Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art F12 – Photographes, techniciens en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène F13 – Annonceurs et autres artistes de spectacle F14 – Concepteurs artistiques et artisans F15 – Athlètes, entraîneurs, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	5 – Arts, culture, sports et loisirs	2 – Niveau de compétence B
60 – Cadre supérieur dans dans le domaine de la vente et des services	A13 – Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité A21 – Directeurs – commerce de détail A22 – Directeurs de la restauration et des services d'hébergement A35 – Directeurs des services de protection A36 – Directeurs d'autres services	6 – Vente et services	0 – Gestion
62 – Personnel spécialisé de la vente et des services	G01 – Personnel de supervision des ventes et des services G12 – Personnel technique du commerce de gros G13 – Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats G41 – Chefs et cuisiniers G61 – Policiers et pompiers G91 – Personnel technique des services personnels	6 – Vente et services	2 – Niveau de compétence B
64 – Personnel intermédiaire de la vente et des services	G11 – Représentants des ventes – commerce de gros G21 – Vendeurs et commis-vendeurs – commerce de détail G71 – Personnel de l'hébergement et des voyages G72 – Guides touristiques et personnel préposé au jeu dans les casinos G51 – Personnel des services des aliments et boissons G62 – Personnel des services de protection G81 – Personnel de soutien familial et de garderie G92 – Autre personnel des soins personnalisés	6 – Vente et services	3 – Niveau de compétence C
66 – Personnel élémentaire de la vente et des services	G31 – Caissiers G97 – Autre personnel de la vente et personnel assimilé G96 – Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé dans les services alimentaires G63 – Gardiens de sécurité et personnel assimilé G93 – Nettoyeurs G73 – Autre personnel des services de voyage, d'hébergement, de loisirs et de parcs d'attractions G98 – Personnel élémentaire des services personnels	6 – Vente et services	4 – Niveau de compétence D
70 – Cadre supérieur dans le domaine des métiers, du transport et de la machinerie	A37 – Directeurs de la construction et du transport A14 – Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	7 – Métiers, transport et machinerie	0 – Gestion

Tableau A.4.1 (suite)

Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence, CNP-S 2006

Grand groupe de professions	Professions (CNP-S 2006)	Genre de compétence	Niveau de compétence
72 – Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	H01 – Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé H02 – Surveillants du personnel des transports ferroviaire et routier H31 – Machinistes et personnel assimilé H21 – Électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications H11 – Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'installations au gaz H32 – Personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal H12 – Charpentiers et ébénistes H13 – Personnel de maçonnerie et de plâtrage H14 – Autre personnel des métiers de la construction H41 – Mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles) H42 – Mécaniciens de véhicules automobiles H43 – Autres mécaniciens H51 – Tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cordonniers, bijoutiers et personnel assimilé H22 – Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de centrales et de réseaux électriques H72 – Personnel des opérations du transport ferroviaire H62 – Grutiers, foreurs et dynamiteurs H52 – Personnel de l'imprimerie, scaphandriers, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	7 – Métiers, transport et machinerie	2 – Niveau de compétence B
74 – Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation	H71 – Conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de transport en commun H61 – Conducteurs d'équipement lourd H73 – Autres conducteurs de matériel de transport et personnel assimilé H53 – Personnel d'installation, de réparation et d'entretien H81 – Débardeurs et manutentionnaires	7 – Métiers, transport et machinerie	3 – Niveau de compétence C
76 – Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	H82 – Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction H83 – Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	7 – Métiers, transport et machinerie	4 – Niveau de compétence D
80 – Cadre supérieur dans le secteur primaire	A38 – Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	8 – Secteur primaire	0 – Gestion
82 – Personnel spécialisé du secteur primaire	I11 – Surveillants de l'exploitation forestière I12 – Surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz I13 – Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière I15 – Conducteurs de machines d'abattage du bois I01 – Entrepreneurs, surveillants et exploitants en agriculture, en horticulture et en aquiculture I17 – Capitaines et officiers de pêche et pêcheurs	8 – Secteur primaire	2 – Niveau de compétence B
84 – Personnel intermédiaire du secteur primaire	I14 – Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et du gaz I16 – Personnel de l'exploitation forestière I02 – Personnel en agriculture et en horticulture I18 – Personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	8 – Secteur primaire	3 – Niveau de compétence C
85 – Personnel élémentaire du secteur primaire	I21 – Personnel élémentaire de la production primaire	8 – Secteur primaire	4 – Niveau de compétence D
90 – Cadre supérieur dans le domaine de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique	A39 – Directeurs de la fabrication et des services d'utilité publique	9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0 – Gestion

Tableau A.4.1 (fin)

Classification des professions selon le niveau et le genre de compétence, CNP-S 2006

Grand groupe de professions	Professions (CNP-S 2006)	Genre de compétence	Niveau de compétence
92 – Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	J01 – Surveillants dans les industries de transformation J02 – Surveillants dans la fabrication et le montage J11 – Opérateurs de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation	9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	2 – Niveau de compétence B
94 – Personnel relié à la transformation à la fabrication et au montage	J12 – Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé J13 – Opérateurs de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé J14 – Opérateurs de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé J15 – Opérateurs de machines dans la fabrication de produits textiles et personnel assimilé J16 – Opérateurs de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé J17 – Opérateurs de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé J18 – Opérateurs de machines à imprimer et personnel assimilé J21 – Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique J22 – Autre personnel de montage et personnel assimilé J19 – Opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3 – Niveau de compétence C
96 – Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	J31 – Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	4 – Niveau de compétence D

Notas : Niveau de compétence A caractérise les professions nécessitant habituellement une formation universitaire.
Niveau de compétence B caractérise les professions nécessitant habituellement une formation collégiale ou un programme d'apprentissage.
Niveau de compétence C caractérise les professions nécessitant habituellement une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession, ou les deux.
Niveau de compétence D caractérise les professions nécessitant habituellement une formation en cours d'emploi.

Source : Matrice de la Classification nationale des professions 2006, RHDCC (http://www5.hrsdc.gc.ca/noc/Francais/CNP/2006/pdf/Matrice.pdf).

Annexe 5

Concordance entre programmes d'enseignement et professions ciblées

Afin de déterminer si une personne travaille ou non dans le domaine d'études correspondant, le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada a commencé par établir un fichier de concordance entre « programmes d'enseignement » et « professions envisagées » à l'aide de la répartition des personnes âgées de 25 à 64 ans formées au Canada selon le Recensement de 2006.

Les programmes d'enseignement menant aux professions ciblées désignées par le PRTCE de RHDCC ont été choisis en fonction de la meilleure concordance possible entre une profession donnée et le programme d'enseignement à l'aide de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) de 2001 et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) de 2006.

Pour la plupart des professions réglementées et des métiers réglementés, le choix d'un programme d'enseignement spécifique était facile à trouver puisque, pour la majorité d'entre eux, il y avait un lien évident entre les titres de compétences et la capacité de répondre aux exigences du travail dans la profession correspondante.

Dans le cas des professions non réglementées, toutefois, le choix d'un programme d'enseignement spécifique n'était pas aussi évident. Étant donné la nature de ces professions, le lien entre le domaine d'études et la profession n'est pas aussi bien défini. En effet, les professions non réglementées attirent souvent des travailleurs de divers domaines d'études (les travailleurs en administration ont, par exemple, des antécédents scolaires et personnels différents et le choix d'un programme d'enseignement unique conduisant à cette profession était presque impossible).

Le tableau ci-dessous présente les meilleures concordances possibles entre un programme d'enseignement et les professions désignées par le PRTCE de RHDCC à l'aide de la répartition des personnes âgées de 25 à 64 ans et formées au Canada selon le Recensement de 2006.

Tableau A.5.1

Concordance entre les programmes d'enseignement et les professions ciblées (professions réglementées (R), professions non réglementées (NR) et métiers réglementés (MR))

Programmes d'enseignement		Professions ciblées	
CPE	Nom	CNP-S	Nom
01.00 01.11	Agriculture (général) Phytologie	C023	Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture (R)
03.05	Sciences forestières	C022	Professionnels des sciences forestières (R)
04.02	Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	C051	Architectes (R)
04.03	Planification urbaine, communautaire et régionale	C053	Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols (R)
04.06	Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	C013	Géologues, géochimistes et géophysiciens (R)
09.04	Journalisme	F023 F022	Journalistes (NR) Réviseurs, rédacteurs-réviseurs et chefs du service des nouvelles (NR)
11.01	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (général)	A122	Gestionnaires de systèmes informatiques (NR)
		C181	Techniciens de réseau informatique (NR)
11.02 11.03 11.04 11.05 11.07 11.08 11.09 11.10 11.99	Programmation informatique Traitement des données – Technologue / Technicien Sciences de l'information / Études sur l'information Analyse de systèmes informatiques / Analyste de systèmes informatiques Informatique Applications liées aux logiciels et aux supports informatiques Réseautage de systèmes informatiques et télécommunications Technologie informatique / Technologie de l'information – Administration et gestion Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes (autres)	C07	Professionnels en informatique[1] (NR)
12.04	Services de soins de beauté et de soins personnels connexes	G911	Coiffeurs et barbiers (MR)
12.05	Arts culinaires et services connexes	G411 G412	Chefs (MR) Cuisiniers (MR)
13.01	Éducation (général)	E13	Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation[2] (R)
13.10	Éducation spécialisée et enseignement spécial		
13.11	Services de counseling aux étudiants et services du personnel	E035	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de l'enseignement (NR)
13.12	Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, niveaux spécifiques et méthodes spécifiques	E111	Professeurs d'université (NR)
13.13	Formation et perfectionnement professionnel des enseignants, matières spécifiques	E121	Enseignants au niveau collégial et autres instructeurs de programmes de perfectionnement (NR)
14.	Génie[3]	C03 + C04 C073 A121	Ingénieurs[4] (R) Ingénieurs et concepteurs en logiciel (R) Directeurs des services de génie (R)
15.	Technologue / Technicien en génie[5]	C13 + C14	Technologues et techniciens en génie[6] (R)
16.01	Études linguistiques, études de linguistique comparée et études connexes	F025	Traducteurs, terminologues et interprètes (R)
22.01 22.02	Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) Recherche juridique et études du droit avancées (Post-LL.B. / J.D.)	E012	Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec) (R)

Tableau A.5.1 (suite)

Concordance entre les programmes d'enseignement et les professions ciblées (professions réglementées (R), professions non réglementées (NR) et métiers réglementés (MR))

Programmes d'enseignement		Professions ciblées	
CPE	Nom	CNP-S	Nom
22.03 22.99	Services de soutien juridique Droit, professions connexes et études du droit (autres)	E211	Techniciens juridiques et personnel assimilé (NR)
25.01	Bibliothéconomie (autres)	F011	Bibliothécaires (NR)
26.01	Biologie (général)	C021 C121	Biologistes et autres scientifiques (NR) Technologues et techniciens en biologie (NR)
40.05	Chimie	C012	Chimistes (NR)
40.08	Physique	C011	Physiciens et astronomes (NR)
41.03	Technologue / Technicien en science physique	C111	Technologues et techniciens en chimie (NR)
42.01 42.02	Psychologie (général) Psychologie clinique	E021	Psychologues (R)
44.07	Travail social	E022 E034 E212	Travailleurs sociaux (R) Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales (R) Travailleurs des services communautaires et sociaux (NR)
45.06	Économie	E032	Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques (NR)
46.02	Charpenterie / Charpentier	H121 A371	Charpentiers-menuisiers (MR) Directeurs de la construction (MR)
46.03	Installation / Installateur de systèmes de transmission d'énergie et d'électricité	H211 H212 H214	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques) (MR) Électriciens industriels (MR) Monteurs de lignes électriques et de câbles (MR)
47.03	Entretien et réparation d'équipement lourd/industriel - Technologue / Technicien	H411 H412	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile) (MR) Mécaniciens d'équipement lourd (MR)
47.06	Entretien et réparation de véhicules	H421	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (MR)
48.05	Travail de précision des métaux	H326 H311 H312	Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser (MR) Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage (MR) Outilleurs-ajusteurs (MR)
50.04	Design et arts appliqués	F141	Designers graphiques et illustrateurs (NR)
51.04 60.01	Dentisterie (D.D.S., D.M.D.) Programmes de résidence en médecine dentaire	D013	Dentistes (R)
51.06	Services dentaires de soutien et professions connexes	D22 D311	Personnel technique en soins dentaires[7] (R) Assistants dentaires (R)
51.09	Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé	D215	Technologues en radiation médicale (R)
51.10	Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	D211	Technologistes médicaux et assistants en anatomopathologie (R)
51.12 60.02	Médecine (M.D.) Programmes de résidence en médecine	D011 + D012	Médecins[8] (R)
51.16	Sciences infirmières	D11 D233	Professionnels en sciences infirmières[9] (R) Infirmiers auxiliaires (R)
51.20	Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	D031	Pharmaciens (R)

Tableau A.5.1 (fin)

Concordance entre les programmes d'enseignement et les professions ciblées (professions réglementées (R), professions non réglementées (NR) et métiers réglementés (MR))

Programmes d'enseignement		Professions ciblées	
CPE	Nom	CNP-S	Nom
51.23	Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	D042	Physiothérapeutes (R)
51.24 60.03	Médecine vétérinaire (D.M.V.) Programmes de résidence en médecine vétérinaire	D014	Vétérinaires (R)
52.01 52.02 52.14	Commerce (général) Administration / Gestion commerciale Marketing	A114 A13 A211 B022 E033 B315 G111 G121	Directeurs d'autres services administratifs (NR) Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité (NR) Directeurs – commerce de détail (NR) Professionnels des services aux entreprises de gestion (NR) Agents de développement économique, recherchistes et experts-conseils en marketing (NR) Agents aux achats (NR) Représentants des ventes non techniques – commerce de gros (NR) Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros (NR)
52.03 52.08	Comptabilité et services connexes Finance et services de gestion financière	B011 B012 B014 A111 A302 B531	Vérificateurs et comptables (R) Analystes financiers et analystes en placements (NR) Autres agents financiers (NR) Directeurs financiers / Directrices financières (NR) Directeurs de banque, du crédit et d'autres services de placements (NR) Commis à la comptabilité et personnel assimilé (NR)
52.04	Services de soutien administratifs	B211 B311 B312 B511	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical) (NR) Agents d'administration (NR) Adjoints de direction (NR) Commis de bureau généraux (NR)
52.10	Gestion des ressources humaines et services en ressources humaines	B021 A112 B313	Spécialistes des ressources humaines (NR) Directeurs des ressources humaines (NR) Agents du personnel et recruteurs (NR)
52.13	Science de la gestion et méthodes quantitatives	C061	Mathématiciens, statisticiens et actuaires (NR)
	Aucun programme d'enseignement en particulier ne mène aux professions suivantes.	C015 E038 E112	Autres professionnels des sciences physiques (NR) Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a. (NR) Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (NR)

1. Les professionnels en informatique comprennent les analystes et consultants en informatique, les analystes de bases de données et administrateurs de données, les ingénieurs et concepteurs en logiciel, les programmeurs et développeurs en médias interactifs et les concepteurs et développeurs Web.
2. Les enseignants aux niveaux secondaire, primaire préscolaire et conseillers d'orientation comprennent les enseignants au niveau secondaire, les enseignants aux niveaux primaire et préscolaire et les conseillers d'orientation et conseillers en information scolaire et professionnelle.
3. Les programmes en génie sont les suivants : Génie (général); Génie aérospatial, génie aéronautique et génie astronautique; Génie agricole/Génie biologique et bio-ingénierie; Génie architectural; Génie biomédical/Génie médical; Sciences et génie de la céramique; Génie chimique; Génie civil; Génie informatique; Génie électrique, génie électronique et génie des communications; Génie de la mécanique appliquée; Génie physique; Science de l'ingénierie; Génie de l'environnement et de l'hygiène du milieu; Génie des matériaux; Génie mécanique; Génie métallurgique; Génie minier; Architecture navale et génie maritime; Génie nucléaire; Génie océanique; Génie pétrolier; Génie des systèmes; Science et génie des textiles; Science des matériaux; Génie de la plasturgie; Génie de la construction; Génie forestier; Génie industriel; Génie manufacturier; Recherche opérationnelle; Génie de l'arpentage; Génie géologique/géophysique; et Génie (autres).
4. Les ingénieurs comprennent les ingénieurs civils, mécaniciens, électriciens et chimistes et autres ingénieurs.
5. Les techniciens en génie comprennent le personnel technique en génie civil, mécanique et industriel et le personnel technique en génie électrique et électronique.
6. Les techniciens en génie comprennent le personnel technique en génie civil, mécanique et industriel et le personnel technique en génie électrique et électronique.
7. Le personnel technique en soins dentaires comprend les denturologistes, les hygiénistes et thérapeutes dentaires et les technologues et techniciens dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires.
8. Les médecins comprennent les médecins spécialistes et les omnipraticiens et médecins en médecine familiale.
9. Les professionnels en sciences infirmières comprennent les infirmiers en chef et superviseurs et les infirmiers autorisés.

Notes en fin de texte

1. Lorsqu'il est difficile d'obtenir des renseignements sur la productivité ou les aptitudes linguistiques de la personne et que l'employeur prend une décision d'embauche, par exemple, en fonction de sa notion (réelle ou perçue comme telle, exacte ou erronée) des caractéristiques, comme les aptitudes linguistiques ou la productivité, du groupe auquel appartient la personne plutôt que de celles de la personne (Picot et Hou, 2009).

2. Lorsque les employeurs, les clients ou les collègues préfèrent des personnes d'un groupe plutôt que d'un autre, indépendamment des critères fondés sur la productivité, l'éthique du travail, etc. (Picot et Hou, 2009).

3. Les ergothérapeutes figuraient dans les professions sélectionnées dans le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger*, mais il ne s'agit pas d'une profession désignée par le PRTCE de RHDCC; elle est donc exclue de la présente analyse.

4. Pour les besoins de cet engagement, le processus d'évaluation et de reconnaissance commence lorsqu'une personne présente les documents nécessaires à l'autorité réglementaire pertinente. Il s'agit habituellement du moment où les droits sont versés. L'engagement est respecté lorsque la décision de reconnaître les qualifications est communiquée au demandeur.

5. Pour obtenir plus de renseignements sur les professions des immigrants formés à l'étranger qui ne travaillent pas dans leur domaine d'études ou dans une profession exigeant au moins le même niveau de compétence par type de titres de compétences, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, par téléphone au (613) 951-7608 ou sans frais au 1-800-307-3382; par télécopieur au (613) 951-4441; ou par courriel : educationstats@statcan.gc.ca.

6. Pour obtenir plus de données sur les taux de concordance des immigrants formés à l'étranger selon le programme d'enseignement et le pays d'études, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, par téléphone au (613) 951-7608 ou sans frais au 1-800-307-3382; par télécopieur au (613) 951-4441; ou par courriel : educationstats@statcan.gc.ca.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-M N° 002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-M N° 003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-M N° 004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-M N° 005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-M N° 006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-M N° 007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-M N° 008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-M N° 009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-M N° 010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-M N° 011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-M N° 012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-M N° 013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-M N° 014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-M N° 015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-M N° 016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
81-595-M N° 017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-M N° 019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-M N° 020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-M N° 021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-M N° 022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-M N° 023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-M N° 026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-M N° 028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-M N° 029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-M N° 030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-M N° 031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
81-595-M N° 032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-M N° 033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-M N° 034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-M N° 036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-M N° 037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-M N° 039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-M N° 040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-M N° 041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-M N° 042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-M N° 043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-M N° 044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-M N° 045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3^{ième} cycle de l'EJET
81-595-M N° 046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-M N° 048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
81-595-M N° 049	Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
81-595-M N° 050	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
81-595-M N° 051	L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
81-595-M N° 052	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
81-595-M N° 053	Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
81-595-M N° 054	Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 055	Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
81-595-M N° 056	Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
81-595-M N° 057	Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
81-595-M N° 058	Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
81-595-M N° 059	Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4e cycle
81-595-M N° 060	La participation sportive au Canada, 2005
81-595-M N° 061	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
81-595-M N° 062	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
81-595-M N° 063	Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
81-595-M N° 064	L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
81-595-M N° 065	Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
81-595-M N° 066	Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
81-595-M N° 067	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
81-595-M N° 068	Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux
81-595-M N° 069	Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-M N° 070	Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires
81-595-M N° 071	Définition et classification par Statistique Canada des fournisseurs de services d'enseignement postsecondaire et d'éducation des adultes au Canada
81-595-M N° 072	Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP
81-595-M N° 073	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport final
81-595-M N° 074	L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005
81-595-M N° 075	Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes
81-595-M N° 076	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2008-2009 : rapport préliminaire
81-595-M N° 077	Élaboration d'un compte satellite de la culture au Canada
81-595-M N° 078	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001à 2006-2007
81-595-M N° 079	L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008
81-595-M N° 080	Apprentis inscrits : les cohortes de 1994 et 1995, une décennie plus tard
81-595-M N° 081	Le paradoxe du faible revenu de diplômés de l'enseignement supérieur : Les diplômés du collège et de l'université avec de faibles revenus, Ontario, 2006
81-595-M N° 082	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport final
81-595-M N° 083	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour Canada, les provinces et les territoires, 2001-2002 à 2007-2008
81-595-M N° 084	Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger